



LES MARBRES DE BELGIQUE, HISTOIRE et SCIENCES

Eric Groessens

ABSTRACT

Belgium is a great marble producing country. Great, not in term of tonnage and employment - only about a thousand people are employed in its quarries - but in the quality, originality and prestige of its products.

All are hard limestones from the sedimentary deposits of the Upper Devonian or Lower Carboniferous times. They are stones of low porosity and with a number of different minerals giving to them a variety of colours, often enhanced with the remains of fossil organisms such as shells, ossicles of crinoid, coral colonies, and sometimes also with white calcite veins.

Belgium has produced hundreds of different varieties of these hard limestones and was until the middle of last century one of the main world producers.

Actually, the major stone is a crinoidal marble called « Petit granit ». Other grey marbles are Vinalmont and Lompren, both varieties of Meuse limestones. The famous Belgian black marble is quarried from Devonian strata in an underground quarry at Golzinne. Another quarry is nowadays active in black Viséan strata near Dinant. Black marbles are also produced at Tournai. Different types of Red marbles are produced from Late Devonian mud-mounts near Philippeville. A kind of dark grey marble, decorated with ribbonlike fossil sponges, called « Grand Antique » de Meuse will be available soon. The quarrying activity began with the Romans and is still lasting. The purpose of this paper is to tell the history of this industrial adventure.

RESUME

La Belgique est depuis deux mille ans un producteur renommé de marbre. Le terme « marbre » désigne ici des roches qui allient un aspect agréable à la possibilité de prendre un beau poli et d'être utilisée en décoration. Tous sont des calcaires durs, sédimentaires, d'âge Dévonien

supérieur ou Carbonifère inférieur. Ce sont des roches à faible porosité mais de colorations variées souvent rehaussées par des veines de calcite, ou par des restes d'organismes fossiles tels que les coquillages, les coraux, les articles de crinoïdes et des remplissages énigmatiques dénommés "stromatactis".

La Belgique a produit des centaines de variétés différentes et était jusque vers le milieu du XXème siècle, un des principaux producteurs mondiaux. La plupart de ces sites d'exploitations ont été abandonnés, d'autres sont réouverts à l'occasion de travaux de restauration, d'autres enfin, sont encore en activité: ce sont les calcaires crinoïdiques bleu foncé appelés « Petit-granit » qui représentent plus de nonante pour cent de la production totale; les « Calcaires de Meuse » et les Marbres rouges et Noirs belges. Une variété de marbre rubané gris foncé à noir est actuellement à nouveau disponible. Il est d'âge frasnien et exploité à Tailfer, le long de la Meuse.

Les Romains furent les premiers à mettre nos gisements en exploitation et cette aventure industrielle se poursuit actuellement. L'histoire de quelques-unes de ces exploitations ainsi que celle des applications qui ont été réalisée dans ces matériaux de prestige est ici racontée.

Chapitre 1. Introduction.

La Belgique produit une large gamme de matériaux pour la construction. Ceci inclut les calcaires, les porphyres, les grès, les sables, les graviers et évidemment des ardoises.

La Belgique est aussi un grand producteur de marbre. Le terme « marbre » est utilisé ici dans son sens technique et commercial, c'est-à-dire le sens que « monsieur-tout-le-monde » lui assigne. La définition géologique du terme, qui en limite l'usage au calcaire métamorphique est relativement récente. C'est donc dans la première acception que ce mot est employé historiquement pour décrire les roches qui allient un aspect agréable à la possibilité de prendre un beau poli et d'être utilisées en décoration, ameublement, confection d'objet de bimboloterie et en sculpture. Tous sont des calcaires durs, sédimentaires, d'âge Dévonien supérieur ou Carbonifère inférieur, c'est-à-dire qu'ils se sont déposés en mer, dans un intervalle de temps de 50 millions d'années, entre 380 et 330 millions d'années.

Ce sont des roches à faible porosité mais de coloration et d'intensité variée, souvent rehaussée par des veines de calcite, ou par des restes d'organismes fossiles tels que les coquillages, les coraux, les entroques et des remplissages énigmatiques dénommés « stromatactis »

Les terrains paléozoïques qui constituent une bonne partie du sous-sol de la Wallonie comportent toute une série de niveaux calcaires dont beaucoup ont été utilisés, à une époque ou une autre, comme marbre ou roche ornementale et parfois largement exporté. La Belgique a donc produit des centaines de variétés différentes et était jusque vers le milieu du siècle passé, un des principaux producteurs mondiaux. Etant donné son degré important d'urbanisation, pratiquement toutes les roches dures qui affleurent ont été exploitées dans le passé à des fins de constructions et ont communiqué à de nombreux villages leur caractère spécifique et leur originalité. La plupart de ces sites d'exploitations ont été abandonnés, d'autres sont réouverts à l'occasion de travaux de restauration, d'autres enfin, sont encore en activité ou seront réouvert prochainement

Le Patrimoine architectural européen recèle de nombreux exemples d'utilisation de ces matériaux qui souvent colorés de rouge, bleu et noir s'harmonisent avec les pierres blanches d'origine locale. La pierre est un matériau pondéreux, ce qui limite sa dispersion. Le fleuve, bien plus que les routes, a été la voie de communication la plus utilisée. En Belgique, les rivières coulent généralement du sud au nord, ce qui permet d'expliquer, en partie, la diffusion de nos matériaux vers les Pays-Bas, l'Angleterre et les pays scandinaves. On peut tenir le même raisonnement en ce qui concerne les calcaires meusiens, les ardoises de Fumay et la fameuse Pierre d'Avesnes (le - Sec). Certains matériaux ont également voyagé vers la France par ce moyen, mais la plupart de ceux-ci ont certainement été transporté à l'aide de charroi. Leur beauté, la proximité de villes tel que Paris, l'absence de relief et la haute valeur ajoutée ont certainement été des arguments déterminants.

Chapitre 2. Histoire.

Le sous-sol de la Belgique a de tout temps procuré aux architectes et aux sculpteurs, les bons et beaux matériaux nécessaires à l'érection et à l'embellissement des constructions et à la réalisation d'oeuvres d'art.

2.1 - Les Romains

Les fragments de marbres et les mosaïques que l'on découvre régulièrement lors des fouilles de constructions romaines témoignent qu'à cette époque reculée bons nombres de gisements étaient en exploitations. Les Romains pillaient les temples et demeures patriciennes lors de leurs conquêtes, mais ils ont mis ou remis des gisements en exploitation et ont exporté aux confins de leur empire ces matériaux précieux. Comme l'a montré dans nombre de publication F. Braemer, spécialiste dans ce domaine, "le bassin de l'Escaut paraît avoir privilégié les matériaux de la province de Belgique, notamment le "noir" ainsi qu'un certain nombre de "marbres" et de calcaires de la région de Philippeville qui ont pu circuler sur les rivières des bassins de la Meuse et de l'Escaut." (1982) et en effet, il ne fait aucun doute que dès le premier siècle de notre ère, les marbres rouges belges et les noirs (de Tournai, de Dinant, de Theux, de Basècles, de Bavais...) étaient exploités, sciés et polis.

On connaît de nombreux exemples d'utilisation de marbres à l'époque Gallo-romaine. Les villas étaient richement décorées et les découvertes de fragments ouvrés ou polis ne sont pas rares. Lors des fouilles de la Villa romaine de Basse-Wavre, considérée comme la plus importante de Belgique, des échantillons ont été communiqués à X. Stainier (1905) qui écrit à ce propos que les dalles des corridors, les montants des portes et les marches d'escalier ont été taillées dans le calcaire carbonifère provenant de la province de Namur. J'ai moi-même examiné un calcaire à crinoïde conservé au musée du Château de l'Ermitage à Wavre (Exposition en 2001). Comme Stainier, j'y ai observé des fragments de marbre rouge du Frasnien de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Stainier cite aussi les marbres exotiques : d'assez nombreuses plaquettes polies de gneiss, sciées sur la tranche, et donnant un marbre veiné d'aspect bizarre. Il cite également la Brèche orientale, provenant d'Asie Mineure, et que les marbriers romains appelaient « settebasi » ; le marbre de Proconèse, originaire de Marmara et décrit comme noir à veines blanches et liserés jaunâtres, le granit vert d'Egypte, le marbre d'origine albanaise ou des montagnes de Seravezza, près de Carrare et appelé « Fleur de pécher ».

A côté de nombreux moellons d'origines et de compositions diverses (pierre bleue, pierre de France ou Savonnière, craie grise de Mézière etc...), un tombeau et une urne en marbre ont été trouvés en 1874

à Fontaine-Valmont (van Bastelaer, 1876). L'urne est en marbre blanc d'Italie tandis que le tombeau « était formé de pièces de marbres sciées et non polies, savoir : deux grands côtés en marbre rouge veiné de blanc et deux petits en granit gris de Fontaine-Valmont, tous quatre assemblés et soutenus par une pièce de granit de 1m. sur 60 cm, dans laquelle on avait ménagé de larges rainures où reposaient les quatre côtés. Le couvercle était une dalle de granit scié, mais non équarris. Ces marbres étaient profondément rongés par l'âge et l'humidité au point de laisser saillir fortement les parties plus dures qu'ils renfermaient, veines de quartz et fossiles. ». Je n'ai pas eu le loisir d'examiner cette tombe, mais la présence de marbre rouge ne doit pas nous étonner vu la proximité des gisements. Le terme « granit » doit probablement être mis en synonymie avec « pierre bleue » et non avec le matériau intrusif d'origine nécessairement exotique.

La collection de marbres antiques, constituée à Rome à partir de 1846, par Emile de Meester de Ravenstein peut être considérée comme une collection de référence parmi les plus importantes du monde. Ce jeune diplomate belge auprès du Saint-Siège rassemble en 14 ans de présence romaine cinq mille objets archéologiques divers répertoriés dans un catalogue en 3 volumes, qu'il publia à Liège entre 1871 et 1882. Le deuxième tome de cet ouvrage répertorie 792 plaquettes de marbres antiques et 297 plaquettes de marbres modernes. Ces plaquettes sciées au dimensions de 6 x 10 x 1 cm sont visibles sur demande, depuis 1981 aux Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles (J.Ch.Balty, 1992). Un inventaire modernisé mériterait certainement d'être réalisé.

Citons également la riche collection de fragments découverts dans la villa d'Echternach (G.-D. de Luxembourg) (J. Bintz et al, 1981) ou encore, le pavement qui encadre les magnifiques mosaïques découvertes en 1994 à Vichten (G.-D. de Luxembourg) et fouillé depuis par le Service archéologique du Musée National d'Histoire et d'Art (J. Krier et F. Reinert, 1995). Dans ces deux exemples, c'est essentiellement le Marbre noir de Namur, qui est un niveau particulier au sein de la Pierre de Meuse, qui a été utilisé.

Ce Calcaire de Meuse, se prête aussi à la fine sculpture. Les romains l'utilisaient, entre-autres pour la confection de bornes, telle celle conservée au Musée de Tongres, de cippes funéraires découverts à proximité de la ville ou d'autels, comme par exemple, ceux érigés en Zélande, en bordure de mer en signe de reconnaissance pour la protection

assurée par la déesse Nehalennia aux marchands se rendant en Angleterre. Cette déesse nous est connue depuis le 5 janvier 1647, date à laquelle, suite à une tempête, une quarantaine de monuments furent rejetés par la mer sur la plage de Domburg. Parmi ceux-ci, 28 étaient consacrés à cette déesse Nehalennia. Ces monuments furent « offerts » en 1809 à Louis Bonaparte, roi de Hollande qui « accepta », mais ce don ne fut pas suivi d'effets et les statues se détériorèrent progressivement. En 1812, la Société Scientifique de Zélande alerta les autorités du mauvais état de conservation de ces reliques du passé. L'église de Domburg, où elles étaient entreposées, brûla en 1848 et les monuments furent détruits ou fortement endommagés. Le 14 avril 1970, un cotre, travaillant par 25 mètres de fond, au large de l'île zélandaise de Noord-Beveland, dans une passe de l'Escaut oriental appelée le « Schaar van Colijnsplaat » remonta dans ses filets, quatre fragments de pierres ouvrées et portant des inscriptions. Rentré à son port d'attache, le patron prévint le Musée national des antiquités de Leiden. Des recherches approfondies furent immédiatement menées et en quatre semaines ils récupérèrent 200 monuments dont 80 complets. Ils repêchèrent également de nombreux fragments divers, des matériaux pierreux, des tuiles etc. ce qui implique l'existence d'un véritable sanctuaire dédié à Nehalennia. (fig. 1). Un détail remarquable: contrairement à ce qui avait été découvert à Domburg, où diverses divinités étaient vénérées, à Colijnsplaat, tous les monuments sont dédiés à Nehalennia.

Si grâce au voies fluviales nos matériaux précieux ont pu être exportés en divers points de l'empire romain, l'importation de marbres et granites étrangers a été également important à cette époque. F. Braemer (1988) relative cependant ces données : "il est clair que si l'ensemble de la province romaine de Belgique et la province de Grande-Bretagne ont recherché des décors particulièrement colorés- en raison peut-être de leur climat- tout en utilisant, bien sûr, "les noirs de Belgique", les petites agglomérations ne se sont pas procuré la grande diversité de coloris que l'on rencontre dans les somptueux édifices de Trêves qui ont fait appel à un grand nombre de gisements des deux bassins de la mer Méditerranée dont les matériaux ont transité par l'axe rhodano-mosellan."

Mr. Y. Leblois de Mons, m'a montré un bloc de marbre découvert dans la villa romaine de Nouvelles et abandonné en cours de façonnage, ce qui témoigne du travail sur place de nos richesses naturelles.

2.2. - Moyen-Age

Avec la chute de l'Empire, l'industrie de la pierre disparaît dans nos régions. F. Tourneur (1999) signale que les objets lithiques mérovingiens (V^e-VIII^e siècles) conservés en nos régions appartiennent globalement à deux grands types : la production funéraire d'une part, les fragments monumentaux d'autre part. Quasiment toutes ces réalisations sont en pierres blanches des terrains jurassiques du cours supérieur de la Meuse. Il précise que cet usage préférentiel de pierres blanches n'implique pas nécessairement que les gisements de pierres bleues n'étaient pas exploités à cette époque mais surtout que les tailleurs préféraient travailler un matériau plus tendre et plus maniable.

La Cour-Le-Roi, à Compiègne, qui date de l'époque carolingienne, recèle un certain nombre de marbres de qualité et de coloris variés (Petitjean, M. 1994). « Le marbre blanc provient de l'Apennin, des Cyclades et de la haute vallée de la Garonne. Le marbre coloré est extrait de *Chemtou* (Tunisie), de *Laconie* (Grèce - pour le *porphyre vert*), de *Philippeville*, d'*Eubée* (Grèce -pour le cipolin) et des Pyrénées pour la *griotte*. Le *marbre noir* est tiré des carrières proches de *Bavai*, puis vraisemblablement de la vallée de l'Escaut.) Les zones de production des roches nobles, exploitées au Haut Moyen-Age sont peu connues. Il n'est pas possible de déterminer si les marbres issus de la fouille de Compiègne furent extraits dans des carrières contemporaines, ou si ils furent récupérés dans des bâtiments gallo-romains ». Si l'exploitation était contemporaine, se serait la première trace de ce type d'activité depuis la chute de l'empire romain, dans nos régions.

Si on oublie cette référence controversée, Tournai sera le premier siège d'exploitation à reprendre le flambeau :

"L'exploitation de pierre brute du Tournaisis depuis au moins le 2^eème siècle de notre ère sont les prémices lointaines d'une activité médiévale considérable, elle-même à l'origine de l'industrie de nos diverses pierres bleues, souvent façonnées, puis sculptées. Henri Laurent constata à propos de Tournai précisément, que le commerce de la pierre dut même avoir frayé la voie à celui du textile.

A côté de la fabrication artisanale, diversifiée et massive du XI^e au XIII^e siècle, Tournai surtout connu au XII^e siècle une production artistique fort importante et prometteuse. Elle était liée au chantier luxuriant de la cathédrale romane (1110-1171), le principal édifice du

Moyen Age en Belgique, dont la signification est d'une portée internationale considérable. Dans la catégorie des fonts baptismaux, les exemplaires tournaisiens en "marbre" noir, parfois décorés abondamment, mais de niveau artisanal, furent honorés de commandes parmi les plus importantes, de la Champagne à l'Angleterre. On comprend dès lors que cette mode influença la typologie et l'ornementation dans certains ateliers actifs dans les régions voisines et utilisant divers matériaux. Citons entre autres la pierre blanche en Picardie, ainsi que le marbre du Purbeck en Angleterre, la pierre bleue en Hainaut, ou bien celle de Meuse. L'étude minutieuse de ces interférences est l'un des champs d'investigation les plus féconds en la matière offerte à la recherche." J.Cl. Ghislain (1987).

Les fonts baptismaux tournaisiens sont nombreux en Belgique de même, de nombreuses cathédrales et édifices anglais s'enorgueillissent de posséder des fonts baptismaux en marbre noir de Tournai (Lincoln, Winchester, Southampton, East Méon, St Mary Bourne, Thornton Curtis, Ipswich, Boulogne etc ...). (fig. 2). De même en France, pour ne citer que quelques exemples, signalons ceux de la Cathédrale de Chalons-sur-Marne; du Tréport, en Haute Normandie; de Chérencq et Haumont dans le Nord, de Vermand dans l'Aisne; de Vimy dans le Pas-de-Calais et de la Neuville-sous-Corbis dans la Somme (J.Cl. Ghislain, 1988 et antérieur).

Les pierres tombales en marbre noir de Tournai sont également très nombreuses, citons pour mémoire celle de Ste Alène à Forest (Bruxelles), la pierre de l'Evêque Nigel à la Cathédrale d'Ely en Angleterre, et surtout celle de Blanche de Castille qui est mentionnée dans les comptes des prévautés et baillages de France (1255) sous la rubrique « achat d'une tombe pour la reine » Ce gisant a été transféré en 1804 des ruines de l'abbaye de Maubuisson à la cathédrale St.-Denis près de Paris. (fig. 3).

Vers la même époque, des artisans cherchèrent dans d'autres régions du pays, des matériaux semblables se prêtant à la sculpture. Des gisements furent ouverts ou réouverts, entre autre le long de la vallée de la Meuse. Il n'est pas surprenant que les carriers du Namurois aient d'emblée rejoint le mouvement en s'inspirant parfois visiblement de l'exemple tournaisien. C'est le cas vers 1140-1160, principalement pour les fonts en Calcaire de Meuse, avec support simple ou multiple. Mais les cuves circulaires à quatre têtes saillantes se multiplient, avec des décors d'arcatures et de palmettes, parfois historiés (fig. 4). De beaux exemples sont conservés à Gentinnes, Merksem, Goesnes, Sclayn, Bléhen, Saint Severin-en-Condroz, etc... sans oublier les beaux fonts à têtes

orientalisantes de Beauvechain, ainsi que les reliefs aux rondeurs nettement mosanes du Saint-Michel et d'un saint prélat, provenant de Floreffe et conservé à l'abbaye de Maredsous. (J. Cl. Ghislain, 1995). Deux très belles cuves provenant de Hanzinne et Sclayn sont exposées au Musée des Arts anciens du Namurois.

Le document le plus ancien que l'on ait retrouvé est une charte liégeoise de 1229, par laquelle l'abbé du monastère cistercien de Val-Dieu (Aubel, Duché de Limbourg) concédait à l'abbé de Val-Saint-Lambert (Liège) une carrière aux prés d'Herbatte à Namur. (Courtois, 1946). L. Génicot (1946) précise que « Le commerce de la pierre constituait une (autre) source de richesse du comté. Il exploitait surtout les nombreuses carrières ouvertes dans les faubourgs même de Namur; le censier de 1289 à lui seul en signale une dizaine rien qu'en Herbatte et il y en avait encore à Salzennes, sur la lisière de la Marlagne etc... ». Mais ce sont surtout les nombreux monuments religieux et civils qui témoignent à partir de ce moment de l'utilisation de la pierre de Meuse tant en Belgique, dans le nord de la France, qu'aux Pays-Bas. A partir du début du XV^e siècle, les bâtisseurs hollandais viennent s'approvisionner en pierres dans nos régions. Les archives de Leiden témoignent de l'achat en 1412, d'un autel pour l'église Saint-Pierre en pierres (marbre noir) de Dinant. En 1470, la ville de Deventer, commande des marches d'escalier en « Naems steens » pour une tour de la ville. Une commande pour une autre tour de la ville sera passée en 1488. Zolle commanda aussi en 1490 une quantité impressionnante de pierre de Namur. Entre 1487 et 1502, les marchands de pierres Myn et Bogge de Namur livrent des pierres pour la construction de la cathédrale d'Utrecht. Les textes mentionnent explicitement des gouttières en « blaeu naemsche steen » ou pierre bleue de Namur. Le namurois Andries de Fyrole livre en 1535 des pierres de Namur pour les perrés de Nijmegen. De nombreux autres exemples ont été rapportés par Janse et de Vries (1991)

R. Szmydki (1999), a découvert dans les « Archives générales du Royaume » des documents montrant que le Calcaire de Meuse était expédié aux confins de notre continent. Ainsi, en 1591, le roi Christian IV du Danemark, demande un passeport pour son héraut Joan de Mariembourg afin de lui permettre de ramener pour les sépultures royales de Roskilde, des marbres rouges de Ranstt (Rance) et de Charlemont (Givet), du marbre noir de Dinant (Dinant), quatre cents mille escaglies (ardoises) et « 100 piets de pierre de Namur ». (fig. 5). Il est à remarquer

que le roi commande 30 fois plus de marbre noir de Dinant que de marbre de Namur, de moindre qualité. Il a aussi découvert que le roi Sigismund III a commandé en 1619, via son maçon Willem Martens, les mêmes marbres pour la construction du Château royal de Varsovie. Les quantités sont évidemment plus importantes puisqu'il s'agit de cinq mille pieds de pierre bleue de Namur.

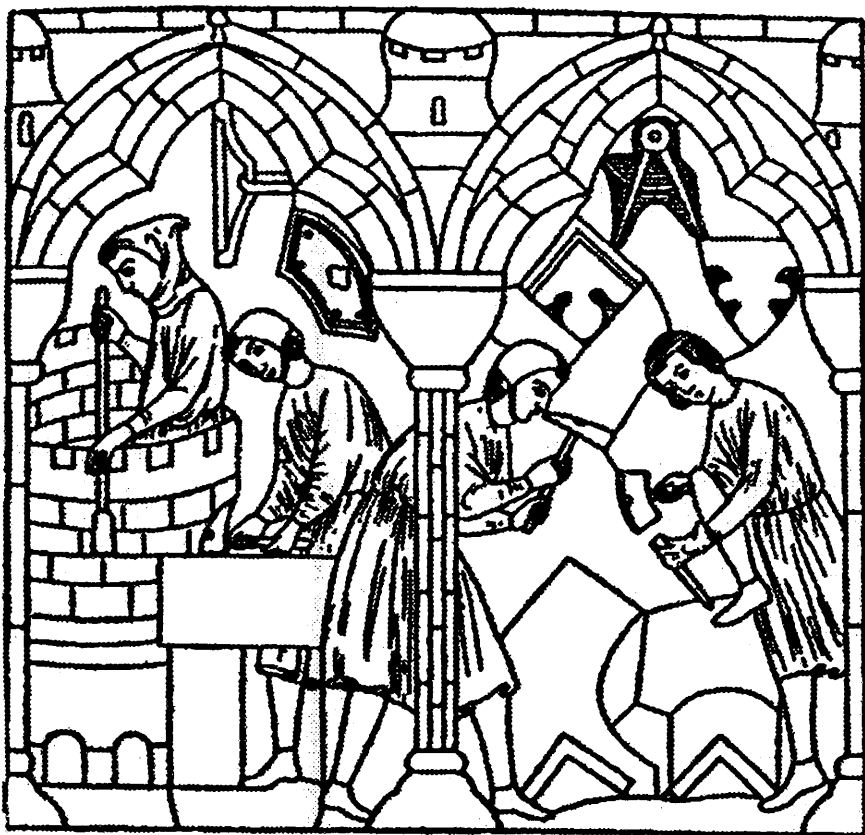
Plus étonnant encore, R. Szmydki (2000) nous apprend que le maçon Adriaen van Delft attaché au même roi est chargé en 1629 d'importer de la pierre de Meuse, pour la construction de châteaux et de forteresses dans le Grand-Duché de Lithuanie.

Ce transport se faisait évidemment par voie fluviale. Exceptionnellement, il remonte même l'Escaut puisque l'on sait que Michel Voltron, Henry Henckaert et Jan Misson ont livré, en 1560, à Cornelis de Vos, appelé « gardien des pierres et de la chaux », de la Pierre de Namur pour le nouvel Hôtel de Ville d'Anvers (R. Adriaenssens, 1980)

Dès le début du XII^{ème} siècle des lignées de maîtres-tailleurs de pierres vont apparaître à Namur. F. Courtoy (1938) nous raconte l'histoire d'une de ces familles, les Duchesnes. On y apprend l'origine des matériaux de diverses oeuvres d'arts. Les détails sont parfois précis : le bon de commande, daté de 1649, de colonnes monolithes et de piédestaux pour l'église Saint-Pierre de Louvain prévoit qu'ils doivent provenir du « ban à clous » de la carrière des Grands-Malades et que les frontispice seront en marbre extrait du ban « copetalon » de la carrière Gillain en Herbatte.

Les corporations s'organisèrent de bonne heure à Namur, mais les chartes primitives qui reconnurent leurs privilèges furent maintes fois renouvelées au cours des siècles, et nous n'en avons guère conservé de textes originaux. Il est hors de doute que, dès le XIV^{ème} siècle, les patrons et ouvriers s'occupant de l'industrie du bâtiment s'associèrent pour la défense de leurs intérêts communs. Les comptes communaux de 1421 mentionnent qu'il est d'usage de donner une somme d'argent aux compagnons du métier de maçons « pour leur heille, » c'est-à-dire le Lundi perdu. L'existence des corporations est attestée en 1433 et on sait qu'elles avaient été codifiées précédemment. En 1688, l'empereur Charles II, leur octroie des « Chart(r)es du métier des Tailleurs de Pierres, Maçons, Plaffonneurs ou Blanchisseurs de la Ville de Namur », documents conservés au Musée des Arts anciens du Namurois.

Les archives de la justice conservent aussi la trace de la condamnation, en 1457 de Pirart le Mineur, chaudronnier aux environs de Namur, qui occupait des maçons « au noir ». En 1739, les membres de la corporations furent divisés en trois classes distinctes : les tailleurs de pierres, les maçons et les plafonneurs. On sait aussi que dès le XV^{ème} siècle, les maîtres « du mestier des falises et des machons de la truelle, » se réunissaient plusieurs fois par an, pour des solennités religieuses dans la chapelle du métier, primitivement dédiée à Notre-Dame du Pont-Neuf et ensuite, dès 1625 à l'hermitage de Saint-Fiacre (L. Lahaye, 1895)



La taille de la pierre et le travail des maçons au moyen âge, panneau du vitrail de Saint-Chéron à Chartres (extrait de l'ouvrage d'Alain Salamagne).

La Pierre de Tournai fut donc, pendant toute la période romane le principal matériau de construction durable de tout l'Ouest du pays. Dans le sillon Sambre et Meuse, et plus particulièrement dans la région liégeoise, les grès houillers constituaient le matériau de prédilection. La période gothique vit l'apparition de nouveaux matériaux, plus légers et permettant des sculptures plus fines, qualités nécessaires à l'érection de nos églises et de nos principaux hôtels de ville. A l'ouest, se fut principalement le Calcaire lédien ou Pierre de Balem qui fut utilisée, à l'Est, les architectes eurent recours au Tuffeau de Lincent ou de Maestricht. Malheureusement, ces calcaires blanchâtres souffrent des polluants atmosphériques et furent progressivement (tel que visible à l'hôtel de ville de Bruxelles) remplacés par d'autres matériaux tels que la Pierre de Gobertange essentiellement jusqu'à la fin du XIXe siècle et les calcaires meusiens et autres Pierres de France dans des travaux de restauration ultérieurs.

Nous avons déjà signalé plus haut que les exploitations de Petit-granit dans le Hainaut ne sont pas aussi anciennes que d'aucuns se l'imaginent. La colonne stratigraphique du Dinantien de cette région nous renseigne sur la présence de calcaires encriniques a plusieurs niveaux et entre-autres, sous le gisement exploité actuellement, il existe des alternances de niveaux décimétriques de calcaire crinoïdique et de schistes dont l'exploitation était aisée et s'est prolongée probablement jusqu'à la première guerre mondiale. Les échantillons que j'ai eu l'occasion d'examiner et qui provenaient de la villa gallo-romaine de la Coulbie à Soignies étaient de cette nature. Un examen des composants micropaléontologiques permet de confirmer cette affirmation.

Le terme Petit-granit qui lui-même, nous est aujourd'hui tellement familier qu'on pourrait croire qu'il est apparu dès le début de son exploitation. En réalité, il n'en est rien et les plus anciennes traces de ce vocable datent de la période qui précède immédiatement le Premier Empire, c'est-à-dire l'époque à laquelle on commence à polir ce matériau et à le vendre à Paris, centre du commerce des marbres et autres pierres ornementales.(E.Groessens, 1993). Jusqu'à cette époque on l'appelle « pierre à chaux bleue noirâtre », « pierre dure », Lapis Suillus ou « pierre-porc » pour rappeler l'odeur libérée par la matière organique que dégage la pierre lorsqu'on la scie. Ce matériau est commercialisé bien au-delà de la région de production, dès le Moyen-âge. On sait par exemple, grâce

aux archives, que le Petit granit des Ecaussinnes (*arduin van Scharchines*) intervient en 1441 dans la construction du Beffroi de Bruges et qu'en 1465 on en fournit pour l'Hotel de Ville de Damme. En 1473, les comptes de la construction de l'église Sainte-Catherine de Malines mentionnent la bonne pierre d'Ecaussinnes (*goeden sausinene steenen*) etc.

Le terme Petit-granit semble donc être apparu à Paris (fig. 6), quoiqu'on y employait plutôt celui de « Granitelle » ou de « Granit de Flandre » peut être pour rappeler le temps où nos provinces méridionales faisaient partie du Royaume de France et qu'on y importait à grands frais le « Rouge de Flandre » pour décorer la Galerie des Glaces du Château de Versailles.

2.3. - La Renaissance, ou l'heure de gloire des marbres rouges et noirs.

La Renaissance italienne donna un nouveau coup de fouet à l'industrie marbrière : nos marbres noirs et rouges furent alors exportés et décorèrent, entre autres monuments, le Dôme de Florence et les Palais du Vatican.

Les Guerres d'Italie (1498-1559) permirent la confrontation de la royauté et de la noblesse française avec les décorations fascinantes des palais italiens. De retour chez eux, ils embellirent leurs châteaux et domaines avec des marbres venus de toutes parts.

La demande pour nos marbres fut alors décuplée et en particulier en ce qui concerne les Noirs et les Rouges.

2.3.1- Les marbres noirs

La spécialité de la Belgique au point de vue marbrier était incontestablement le marbre noir. Ce, ou plutôt, ces marbres étaient hautement appréciés à l'étranger. Leur réputation était due à leur pureté et à l'homogénéité de la pâte. Tous les marbres noirs autrefois exploités en Belgique se rencontrent dans les terrains paléozoïques, ce sont : le marbre frasnien de Golzinne (dénommé Marbre noir de Mazy ou Noir belge, par les marbriers); les marbres dinantiens de Dinant (et de Denée), de Theux et de Basècles qui appartiennent tous les quatre au Viséen inférieur

(Moliniacien) et le Marbre à carreaux de Namur d'âge livien, c'est-à-dire que ce dernier dérive de certains bancs au sein du Calcaire de Meuse.

La valeur marchande des différentes espèces de marbres noirs est non seulement proportionnelle aux dimensions des blocs, mais également tributaire d'un classement en quatre catégories, relatives à la qualité du matériau, numérotées de 1 à 4 de la meilleure à la moins bonne.

Cette classification est expliquée et commentée par P. Dumon (1933). Nous retiendrons que les marbres noir belges étaient classés comme suit :

- "Le Marbre de Dinant et de Denée a toujours été réputé comme marbre de première qualité, mais en blocs de petite dimension. Celui de Mazy l'a été comme marbre de première et de deuxième qualité en toutes dimensions ; enfin, celui de Basècles a donné principalement des marbres de quatrième qualité, mais à un prix de revient souvent très bas".

Le Marbre noir de Dinant, partage avec son équivalent theutois le privilège d'être le mieux coté des marbres noirs. Son exploitation fut jadis fort prospère, comme l'attestent les nombreuses exploitations abandonnées aux abords de cette ville, ainsi qu'à Denée et à Furfooz. Pourtant, il n'existe que peu de littérature au sujet de l'histoire de l'exploitation de ce matériau.

De plus, les publications historiques ou relevant de l'Histoire de l'Art foisonnent d'approximations voire d'erreurs évidentes quant à l'attribution de la provenance des marbres noirs, Theux par exemple est auréolé d'une réputation que son marbre ne mérite certainement pas et les difficultés de transport depuis cette ville d'un matériau pondéreux devait présenter des difficultés que ne supportent pas les Marbres noirs de Dinant et de Namur, dont les gisements sont situés le long d'un des grands fleuves européens. Il en va de même pour les Calcaire de Tournai dont les gisements sont traversés par l'Escaut.

Il faut reconnaître que pour le spécialiste le plus averti, il est très difficile, si pas impossible, de distinguer les différents marbres noirs, surtout s'ils sont très purs et d'un même âge géologique. Cette difficulté est évidemment accrue par le fait que l'on doive le plus souvent se contenter d'un examen visuel de l'objet présenté.

Dans l'ouvrage qui fait autorité en matière de sculpture sur pierre à l'époque romane, L. Tollenaere(1957) écrit que les calcaires viséens sont connus sous le nom de "Pierre de Meuse" ou de "Namurer Blaustein" et quand ils sont polis, sous le nom de "Marbre noir de Dinant". Une telle

confusion par une spécialiste prouve qu'il faut, faute de documents, être extrêmement prudent dans la localisation de l'origine d'un matériau.

Tous ces marbres noirs viséens proviennent de bancs, généralement fins, de calcaire noir pur s'intercalant de schistes ou de calcaires gris foncés à grains grossiers utilisés comme matériaux de constructions dans les localités où furent exploités les marbres noirs. Ils furent exploités par les romains, au cours du Moyen-âge et surtout de la Renaissance. La faible épaisseur des bancs était particulièrement favorable à la confection de dalles funéraires et de carreaux pour dallages, la réputation des carreaux de Dinant et de Namur s'étendait loin au delà de nos frontières. Theux est considéré par certains historiens de l'Art comme le gisement du Nero Antico des sculpteurs romains mais, ici aussi, cette affirmation relève plus de la légende que de la réalité.

Leur vogue pendant la Renaissance est due aux compositions monumentales dans lesquelles reentraient également des marbres blancs et rouges ou du laiton.

Malgré leur grande réputation, toutes ces carrières souvent souterraines, furent fermées à cause du pourcentage élevé de déchets par rapport au matériau noble.

Jusqu'il y a peu, une seule carrière, qui était aussi la seule exploitation souterraine de marbre en Belgique, exploitait ce précieux matériau à Golzinne (Mazy) près de Gembloux, actuellement une autre carrière, située à Salet, sur la route de la Molinee, exploite sporadiquement des niveaux de Marbre noir de Dinant.

Il est évidemment illusoire d'espérer retrouver des traces écrites anciennes concernant l'utilisation du Marbre, il faut donc se référer aux oeuvres d'art qui sont arrivées jusqu'à nous.

Courajod (1901) dans ses leçons professées au Louvre nous livre plusieurs exemples et précise que dès le XIV^e et XV^e siècle, les riches et les puissants érigeaient des Saintes-Chapelles, fondaient des monastères de religieux ou des collèges de chanoines pour prier sur leurs tombeaux. Les personnes moins riches avaient les mêmes goûts et les mêmes idées. Elles s'assuraient de leur vivant une sépulture honorable ou décente dans une église et s'adressaient pour la décorer aux fabriques de tombeaux tous confectionnés. Il y en avait pour les évêques, pour les prêtres, pour les moines, pour les chevaliers de petite importance. Il y avait des plaques gravées en pierre, en marbre et en cuivre, de toutes dimensions, pour toutes les convenances, tailleurs de pierres, les briquetiers, etc.

La vallée de la Meuse, grâce au marbre noir dont elle possède de riches carrières qui furent alors très appréciées pour l'usage des monuments funèbres, devint naturellement un centre très important de fabrication.

Courajod insiste également sur le fait que "l'importation d'une nature première spéciale coïncidait aussi avec la présence de nombreux artistes flamands à Paris, dans ce Paris, où je vous ai nommé plusieurs carriers et sculpteurs de la vallée de la Meuse et des vallées voisines. Avec la pierre, en effet, étaient arrivés ceux qui la convoiaient et après ceux-ci, ceux qui l'avaient déjà travaillée ou qui devaient la travailler sur place".

Il existe heureusement des exemples où les "bons de commande" sont arrivés jusqu'à nous. Tel est le cas des célèbres tombeaux des ducs Philippe le Hardi et Jean-Sans-Peur dont nous pouvons retracer l'historique : Le 10 avril 1385. "Le duc étant à Arras, le 10 avril, envoya Jean de Manreville, son valet de chambre, à Dinant pour achepter une grande pierre et plusieurs autres petites pour faire son tombeau et luy fit donner 340 l., tant pour son voyage que pour l'achapt et la voiture de ladite pierre de Dînant à Dijon".

M. Drouot (1932) a aussi trouvé dans les Archives de Côte-d'Or (1397-1403) la citation suivante : « A Claux Sluster varlet de chambre de mondit seigneur et son ouvrier destailleor d'ymages de pierre pour don a lui fait par mondit seigneur de grace especial pour les Ions et agréables services qu'il lui a faiz, fait de jour en jour, et espere qu'il face en temps avenir et aussi pour et en recompensacion de certains fraiz et despens qu'il lui a convenu feré extraordinairement ou voyage de Dignant ou il a nagaires esté par l'ordonnance de mondit seigneur querir et amener a Dijon certaine quantité de grans pierres de marbre noir pour fere la sepulture dudit monseigneur, par mandement d'icellui seigneur donné le darrain jour d'aoust IIIxx XVII et quictance cy rendue - C frans".

Il en va de même pour le tombeau de Charles IV et de son épouse Jeanne d'Evreux (+ 1370). Cette dernière commanda à Hennequin de Liège une "tombe de marbre noir de Dinant, d'environ cinq pieds de long ... et dessus y celle deux images d'albastre blanc, l'un pour un roy, l'autre pour une reyne ... qui tiennent en leurs mains chacune une ronde chose (c'est le sac en peau de daim censé contenir les entrailles) et dessous leur teste chacun un tanné orillier ... et dessous les pieds de l'ymage pour un

roy a un petit lion, et de la reyne en chienet, et sont lesdites ymages offroissiez d'or où il appartient".

De ce monument, placé originellement à N.D.-la-Royale à l'Abbaye de Maubuisson, il ne reste que les deux statues, actuellement déposées au Louvre (A. Michel, 1907).

Les Ducs de Bourgogne ne témoigneront aucune reconnaissance aux Dinantais, car en 1466 se produira le "Sac de Dinant". Philippe le Bon (*Sic*) écrivait le 18 juin "avons intencion de brief mectre notre armée sus pour aler mectre le siège devant ceulx de la ville de Dignant là où avons espoir d'estre en personne". Parmi les péripéties se situe un épisode bien connu où on jeta huit cents bourgeois liés deux à deux dans le fleuve. Un témoin du Sac écrivit "fust bruslé, Dinant par telle façon qu'il semblait qu'il y eust cent ans que la ville estoit en ruines". La ville resta effectivement abandonnée jusqu'à la mort du Téméraire (5.1.1477).

Dinant se releva cependant et en 1570 un voyageur nommé Guichardin consigna que Dinant "abonde en marbres noirs et mines de fer des environs, joint qu'il y a des roches et carrières d'autres belles pierres, propres à bastir et mettre en oeuvre, et par ainsi ce lieu n'a faute de bons marchands et iceulx riches, lesquels trafiquent par tout" (cité par F. Rousseau, 1934)

A cette époque le rayonnement de l'industrie si typiquement mosane, avait depuis longtemps déjà pénétré aux Pays-Bas et dans diverses contrées de la France. Du XVe au XVIIe siècle, les Nonnon et certains des Wespins dits Tabaguet, ont été les fournisseurs et les marchands les plus en vue de la cité. (F. Courtoy, 1920 et suivantes) A la fin du XVIe siècle le marchand Jean Noël et le tailleur de marbre Nicolas Duchesnoy, ont eux aussi contribué à l'exportation du marbre ouvragé, mais à Paris cette fois. (P. Vanaise, 1966) et (M. Devigne, 1920) On connaît parfois le nom du personnage auquel était destiné les dalles funéraires ou monuments sculptés en marbre noir, mais comme le signale P. Vanaise :

"Il est pourtant douteux qu'ils ornent encore quelque sanctuaire de Paris ou de province car on sait combien peu de cas on faisait des pierres tombales et des tombeaux qui furent enlevés ou vendus par pièce au cours des temps pour faire place à d'autres, ou qui encore furent saccagés lors d'émeutes révolutionnaires."

Il n'est par contre pas douteux que ces sculpteurs dinantais collaborèrent intensément à l'introduction chez nous de l'Art baroque où

l'usage abondant de marbre - entre autre noir - donnera un éclat particulier à l'ornementation somptueuse de nos demeures et sanctuaires. En France, par contre, la pureté et le rationalisme naissants du décor architectural ainsi que la résistance de la sculpture à la vogue baroque européenne, orienteront les goûts vers d'autres usages. Ce facteur, de même que le début du déclin économique de la cité mosane, auront, on le devine, des répercussions néfastes sur l'importation du marbre de Dinant, entre autres à Paris. (Vanaise, 1966)

Dans toutes les églises de quelque importance on verra s'ériger des mausolées ou tout autres monuments funéraires en Marbre noir. La nature du matériau mis en oeuvre l'explique déjà : le marbre noir, rehaussé d'un décor en laiton, en marbre blanc, en albâtre ou en pierre blanche d'Avesnes, était en effet tout indiqué pour la confection de monuments funéraires. Ensuite, l'extraction de marbre se fit en tranches, ce qui a déterminé l'usage qu'on en fit : la plus ancienne et la plus importante application de cette pierre se rencontre précisément dans la dalle tumulaire. Cet appareil funéraire élémentaire se développera cependant au cours des siècles suivants et deviendra parfois un réel ouvrage d'architecture et de sculpture. C'est aussi sous la forme de simple lame ou d'ensemble architecturé et mouluré que le marbre dinantais fut apprécié à Paris au XVI siècle.

Ces monuments seront parfois transportés bien loin. Un des plus prestigieux est incontestablement le "Moritz monument" (1563) érigé dans la cathédrale de Freiberg en Saxe ; un autre, plus modeste quoique rehaussé d'une peinture de Rubens (actuellement une copie) est le Mémorial de Pierre Breughel (1676) en l'église de la Chapelle à Bruxelles.

L'exubérance des décors baroques, trouva des matériaux de choix en Belgique, les marbres rouges et noirs convenaient parfaitement pour extérioriser les deuils et les drames de la noblesse espagnole. La plupart des églises de Bruxelles se sont vues rehaussées de mémoriaux et autres monuments imposants. Les chapelles édifiées par la famille Tour et Taxis (1690) en l'église Notre Dame du Sablon valent le détour, d'autant que de nombreux autres monuments en marbre noir, sont visible dans ce sanctuaire.

Un des derniers beaux exemples de monument funéraire en Marbre noir visible dans l'église N.D. des Minimes à Bruxelles est dédié à la

mémoire de Charles de Mérode (+ 1830) qui fut Maire de Bruxelles pendant l'Empire.

Les mausolées et autres monuments ne sont pas les seules réalisations en marbre noir, les exemples d'autels, d'encadrements de portes, de jubés ne manquent pas ; parfois même le Marbre noir de Dinant est le constituant principal du décor comme dans l'ancienne église des Jésuites (actuellement Saint-Loup) à Namur (Courtoy, F, 1936 et Genicot, L.F. & Coomans, Th, 1991).

2.3.2. Les Marbres rouges

Il existe une large gamme de marbre rouge à travers le monde, mais contrairement à ce que nous avons dit à propos des marbres noirs, ils présentent souvent des caractéristiques et des contenus en fossiles suffisamment diagnostics pour ne pas les confondre. L'Incarnat du Languedoc, par exemple, qui cohabite avec nos marbres rouges à Paris et Versailles, est d'un rouge légèrement plus orangé et contient des fossiles du Dévonien inférieur et les rouges espagnols, qui sont souvent utilisés chez nous pour des travaux de restauration, sont d'âge Crétacique et contiennent de nombreux rudistes que le spécialiste identifie sans difficulté.

Chez, nous, au cours du Frasnien, c'est-à-dire au Dévonien supérieur, des récifs, que l'on appelle « biohermes » ou « mud-mounds » se sont érigés à différents niveaux de cet intervalle stratigraphique. F. Boulvain (2004, inédit) suggère que la construction récifale s'est déroulée en continu. Les niveaux inférieurs sont constitués de calcaires gris et n'ont fait l'objet que de tentatives d'exploitation. La base de certains récifs du niveau le plus ancien montre parfois une coloration rouge mais seul le récif de l'Arche à Frasnes a été exploité dans le passé.

Les niveaux supérieurs, généralement rouges, ont souvent fait l'objet d'exploitation. C'est ainsi que plus de deux cents gisements anciens sont répertoriés le long d'une bande qui s'étend depuis Maubeuge-Recquignies, au bord Nord du synclinorium de Dinant et Fromelennes-Trélon au bord sud du même synclinorium jusqu'à Chaudfontaine, dans la partie orientale du synclinorium. C'est cependant dans la région de Philippeville qu'ils atteignent leur développement maximum et leur plus grande concentration.

Ces biohermes ont une forme commune : celle d'un dôme de calcaire largement étalé entouré de toutes parts par des schistes.

F. Delhaye (1932) a montré que la coloration rouge varie en sens inverse de la rapidité de développement du récif. Considérée dans l'ensemble de la formation l'intensité de la coloration rouge est, d'après cet auteur, en raison inverse de la coloration gris bleu, due aux matières carbonneuses des calcaires les plus riches en organismes. La tonalité de ces marbres varie donc du gris très clair au rose, au rouge et au rouge-brun, avec parfois des nuances bleutées, des taches noires et des veinages blancs ou gris. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les appellations commerciales se soient multipliées.

Une classification générale peut cependant être appliquée : les marbres rouge foncés sont dénommés « Griotte ». Il existe des Griottes unies et des Griottes fleuries, le fleurage étant constitué par des « fossiles », souvent des Stromatactis; parfois accentués par des veinages de calcite blanche plus ou moins larges. Une abondance de Stromatactis blancs et gris conduit à un marbre dit impérial, dans lequel les Stromatactis sont aussi importants en volumes que la pâte rouge qui les entoure. La couleur de la pâte des Griottes va du rouge vif au rouge brun ou même au brun. Souvent les « Griottes fleuries et impérialées » sont situées vers la base des gisements. Les Griottes du stade supérieur sont, dans la région de Philippeville, le plus généralement brunâtre et de teinte moins appréciée que celles du stade inférieur; elles sont souvent particulièrement riches en coraux fossiles.

Au-dessus des griottes de base, il peut y avoir un passage vers le rouge dit « Royal », qui se charge de fossiles gris et un amas de fossiles peut avoir donné naissance à des fractions de sédimentation franchement noires. Un Royal avec des taches noires s'appelle « Royal byzantin », pouvant passer au « Byzantin » dans lequel le rouge devient rare.

On passe ensuite aux marbres Gris, qui ont des noms divers.

Souvent au nom de Griottes, Royal, Gris, Byzantin on ajoutait le nom de la carrière, de la commune où il était exploité, etc. D'autres noms, plus ou moins fantaisistes ont aussi été employés.

2.3.3. Le Marbre de Rance

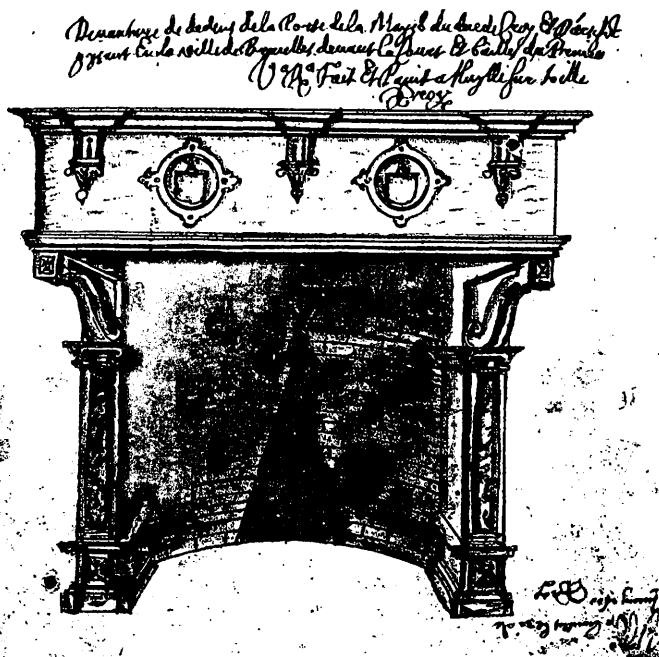
Parmi les noms de marbre rouge les plus prestigieux, il faut citer en premier lieu le « Marbre de Rance ». Le « Vieux Rance » est un calcaire

teinté de rouge-brun, griotte foncée, parsemé d'une myriade de tabulés (en grande majorité des *Thamnopora micropora*, appelés « queues de rats » par les marbriers) et veiné de gris, (essentiellement un autre tabulé lamellaire, nommé *Alveolites suborbicularis*) et des taches blanches plus ou moins lenticulaires, qui sont des rugueux massifs : *Phillipsastrea hennahi ranciae* et *Frechastrea pentagona minima*.

Au sein de la voûte anticlinale de Rance, constituée essentiellement de schistes, quatre récifs ont été exploités. Ils ont surtout livré du marbre « rouge royal », nettement plus clair que celui utilisé à Versailles où son utilisation fut abondante et qui provient probablement de la carrière de la Margelle et de la carrière à Rocs, qui est aussi appelée depuis, « Trou de Versailles ». L'extraction dans ces dernières carrières a pris fin vers 1952 ou 1953. A l'époque de la construction de Versailles, c'était la carrière de la Margelle qui fournissait la majorité des marbres vendus. Celle du « bas du village » était peu à peu abandonnée et son emplacement rétréci par des constructions de maisons. Le quatrième gisement, justement appelé « nouvelle carrière » ne semble avoir été exploitée avant le XVIIIème siècle mais on ne possède aucun document qui rappelle son activité (G. Ducarme, 1957). Vers le milieu du XVIIème siècle, la carrière de la Margelle n'arrivait plus à satisfaire tous les besoins d'autant plus qu'on demandait des blocs de plus en plus grands pour colonnes et l'on décida de l'ouverture du gisement du « trou à Rocs ».

d'Aviller, dans son Cours d'architecture édité à Paris en 1691, écrit à son sujet : « Le Marbre de Rance en Hainaut, est d'un rouge mêlé par veines et taches blanches et bleuâtres. Ce marbre est fort commun, il s'en trouve de différentes beautés. Les plus grandes colonnes que l'on voit à Paris, sont les six du grand autel de la Sorbonne. Il y en a quatre moyennes à celui de la Vierge, et huit plus petites aux quatre autels de la même église : toutes assez belles et d'ordre corinthien. Il s'en voit encore huit d'ordre composite aux autels Ste-Marguerite dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, et huit ioniques à la clôture de Saint-Martin-des-Champs ; mais celles du plus beau Rance, sont les deux corinthiennes de la chapelle de Creguy aux Capucines. Les quatre colonnes et les pilastres d'ordre françois de la Grande Galerie encore de ce marbre Rance ». Ce marbre était, d'après divers auteurs, déjà exploité par les romains. L'église paroissiale du village, en style gothique, témoigne de l'ancienneté de la reprise de son exploitation. A l'époque de la construction de Versailles, ce

marbre jouissait déjà d'une réputation internationale. Nous avons déjà écrit plus haut que le roi Christian IV du Danemark avait fait confectionner en 1591, les sépultures royales de Roskilde avec des marbres rouges de Rance et de Charlemont (Civet), du marbre noir de Dinant et de la Pierre de Namur. G. Ducarme (1957), avait déjà trouvé dans le « besogné » de 1608 que « Son excellence (le Duc de Croÿ et d'Aerschot) a aussi audit Rance une quairrière gisant à la margelle en laquelle on tire quelfois des pierres de Rance pour le congé et permission d'icelle en payant 6 patars du pied plus ou moins selon son bon plaisir teanant à Jean Feuille et aux aises de Ville des autres cotez. S'y en est quelfois tirez et s'en peu encore tirez proche l'église dudit Rance, laquelle pierre est fort recherchée de toutes parts et par spéciale de la ville de Bruxelles et Anvers d'ou icelle passe plus outre tant le Roy de Dannemark que autres princes et seigneurs voisins ».



Le projet de cheminée Renaissance en marbre de Rance pour l'hôtel de Charles de Croÿ à Bruxelles. Le dessin comporte la signature du duc et la remarque « V(is)a et R(evis)a Faict et painct a lhuyle sur toile ». KULeuven, archives d'Arenberg n° 2462/98.

L'attrait pour nos beaux marbres colorés se fit encore plus grand pendant la période Baroque. Les chœurs de nos anciennes cathédrales furent agrémentés par de somptueux autels et les nefs principales de nombreux édifices religieux furent coupées par des jubés pour lesquels les artisans se surpassèrent.

2. 4. - La construction du Château de Versailles

L'apogée du commerce du marbre fut certainement atteint, suite aux agrandissements effectués par Louis XIV au château de Versailles (1680), pour lequel des panneaux muraux, des dallages, des colonnes, des escaliers etc. furent réalisés en marbres de provenances diverses ; en grandes quantités des provinces septentrionales.

Versailles a été voulu comme la vitrine de la France. Vitrine politique et diplomatique d'abord : à Versailles, Louis XIV met en oeuvre la monarchie centralisée et glorifie dans un même élan la majesté royale et la grandeur de la nation. Vitrine artistique et technologique ensuite : à Versailles, Louis XIV affirme la prééminence de l'art français sur l'art italien et étale les prouesses technologiques et industrielles de la France. Vitrine des savoir-faire du Grand Siècle enfin : les meilleurs esprits du temps et les meilleurs professionnels du bâtiment sont mobilisés sur ce chantier, qui durant une cinquantaine d'années, s'étend sur tout l'Ouest parisien. (F. Tiberghien, 2003)

A côté des marbres « belges » on y rencontre donc les célèbres marbres des Pyrénées : le Sarrancolin, le Campan, le marbre d'Antin, le statuaire blanc de Saint-Béat, le Petit Antique d'Hèches, la brèche de Barbazan etc. Les rouges du Languedoc : Rouge incarnat, Griotte, le Féline etc; les marbres du Bourbonnais, les marbres jaune et rose de Provence, de Trets sans oublier les marbres de Carrare, Portor et autres marbres vert d'Égypte.

Cette profusion de marbres peut étonner, mais il ne faut pas oublier qu'à Versailles il y avait 67 escaliers, 1400 fontaines et que le château était chauffé par 1252 cheminées, dont il ne reste qu'un dixième.

Quant aux marbres de nos régions, le visiteur trouve d'abord le « Marbre rouge de Rance » utilisé à profusion tant en plaquages qu'en pilastres, comme dans la Galerie des Glaces que pour la confection de colonnes et de cheminées monumentales. Il peut y observer aussi des revêtements muraux ou des dallages en « Sainte-Anne » (belge), en

Marbre Noir de Dinant, en genre « Grand Antique de Barbençon », en « Brèche de Waulsort » (ou de Dourlers) en « Petit-granit » (anciennement appelé Ecaussinnes ou Marbre de Ligny), en Marbre noir de Golzinne et de Tournai. Il y rencontre aussi des marbres de l'Avesnois : Quelques dalles en « Marbres de Cousolre », de Glageon, en « Marbres noir français » de la région de Bavay, etc. On peut raisonnablement penser qu'en ce qui concerne les six derniers cités, il s'agit de matériaux ayant servi lors des restaurations effectuées sous la Monarchie de juillet ou même postérieurement.

La durée des travaux, la succession des architectes, les restaurations ultérieures font que la décoration marbrière n'est pas homogène. Comme l'a fait remarquer F. Gebelin (1956) l'essentiel du décor des Grands Appartements, dont l'architecte est Le Vau, est constitué par « des revêtements de marbres qui couvrent les murs et sont combinés avec un souci d'oppositions de couleurs vigoureuses : Rouges et vert foncé ou noir veiné jouant sur un fond blanc uni » alors que lorsque l'on pénètre dans la Galerie des Glaces, due à l'architecte Mansart, avec, à ses deux extrémités les deux salons annexes de la Guerre et de la Paix, « l'œil est aussitôt caressé par une tonalité générale beaucoup plus douce. Au lieu de chercher, en effet des contrastes de couleurs vigoureux, Mansart a choisi des marbres tirant sur le gris, d'un rouge éteint, d'un vert clair, et qui se détachent sur un fond non plus de blanc uni, mais de blanc veiné. De nombreux rehauts de bronze et de stucs dorés viennent ajouter à la richesse et à la gaieté de l'ensemble. »

Dans un autre petit guide destiné aux visiteurs, A de Montgon (1970) a très justement écrit que « Versailles n'est pas seulement l'image d'un grand monarque ou la figure d'une nation à l'apogée de sa gloire. C'est l'histoire de trois siècles écrit en pierre, en marbre, en eau et en frondaisons. Eclatants, tristes ou joyeux, tous les événements des deux continents ont eu ici leur écho. ». Dans un article sur la diffusion du marbre de Rance en France (1992) je regrettais que « quand on visite Versailles ou une autre belle demeure, peu, ou même aucun guide, ne répond à la question concernant la provenance de tel ou tel marbre ; et pourtant qu'elle est belle la Galerie des Glaces et cette beauté est indissociable de la qualité des dorures, des glaces et du marbre. Et que dire des hommes et femmes anonymes qui se cachent derrière ces magnifiques décors. Il faut rendre hommage à ces milliers de maîtres, d'ouvriers marbriers, de maçons, sans oublier les nombreuses polisseuses

à domicile qui se sont dépensés et y ont parfois laissé la santé pour que Versailles devienne et reste un des plus beaux monuments au monde.

Lorsque l'on pénètre dans l'enceinte du château, le regard se porte d'abord naturellement vers la partie centrale, c'est à dire la façade qui est aussi la partie la plus ancienne, car construit sous Louis XIII. Louis XIV y a ajouté une colonnade en marbre de Rance, colonnes qui ont subi les outrages du temps, mais sont restées très belles. Que dire de ces mêmes colonnes, qui ont gardé un poli profond et que l'on admire dans le Grand vestibule ! (fig. 7).

Nous possédons des renseignements précis à ce sujet : Les Comptes des bâtiments du Roi (t.3), indiquent en date du 28 novembre 1688, « à Hubert Misson, marbrier, pour son remboursement des frais qu'il a fait à tirer des magasins du Roy vingt colonnes de marbre de Rance, qu'il devoit employer au vestibule de la grande aile de Versailles, dont l'ordre a esté changé, et depuis lesd.colonnes remises au magasin. - 283 H ».

Ces mêmes Comptes nous indiquent encore que le 3 août 1694, on donne l'ordre de payer 320 H. à Pierre Lisqui, marbrier, « pour 40 pieds cube de marbre de serancolin, campan, Languedoc, blanc, blanc veiné, de Dinant blanc et noir, et Rance, qui luy ont esté donnez du magasin de Versailles, en plusieurs morceaux à raison de 8 H.le pied cube ». Le 17 janvier 1697 nous lisons « de Me Pierre Gruyn, trésorier royal, 16 290 H. pour délivrer au nommé Derbais, marbrier, pour son payement de 3 figures de marbre blanc, 16 bustes en marbre blanc, 12 testes de marbre blanc, une figure de bronze représentant le gladiateur moulé sur l'Antique, et 40 scabellons de marbre de Rance et blanc et noir, qu'il a livrez pour le service du Roy en 1682, et 135 H. pour les taxations du trésorier ».

Le 15 février 1716, on paye 3000 H. « au nommé Derbais, marbrier, sur les marbres de Rance qu'il fait venir pour le nouveau salon du Château de Versailles » et le 17 février, « à Derbais, autre, parfait payement de 15 000 H. pour 32 pilastres de marbre de Rance qu'il a faits et livrez au magasin du Roy pour le nouveau salon à côté de la chapelle du Château de Versailles. »



Tracé du chemin artificiel de Renlies à Cousolre, construit par les ingénieurs de Louis XIV pour transporter les colonnes de marbre de Rance. Le tracé qui figure sur la carte de Ferraris (1770) est reporté sur une carte de Villaret (1769) pour des raisons de lisibilité.

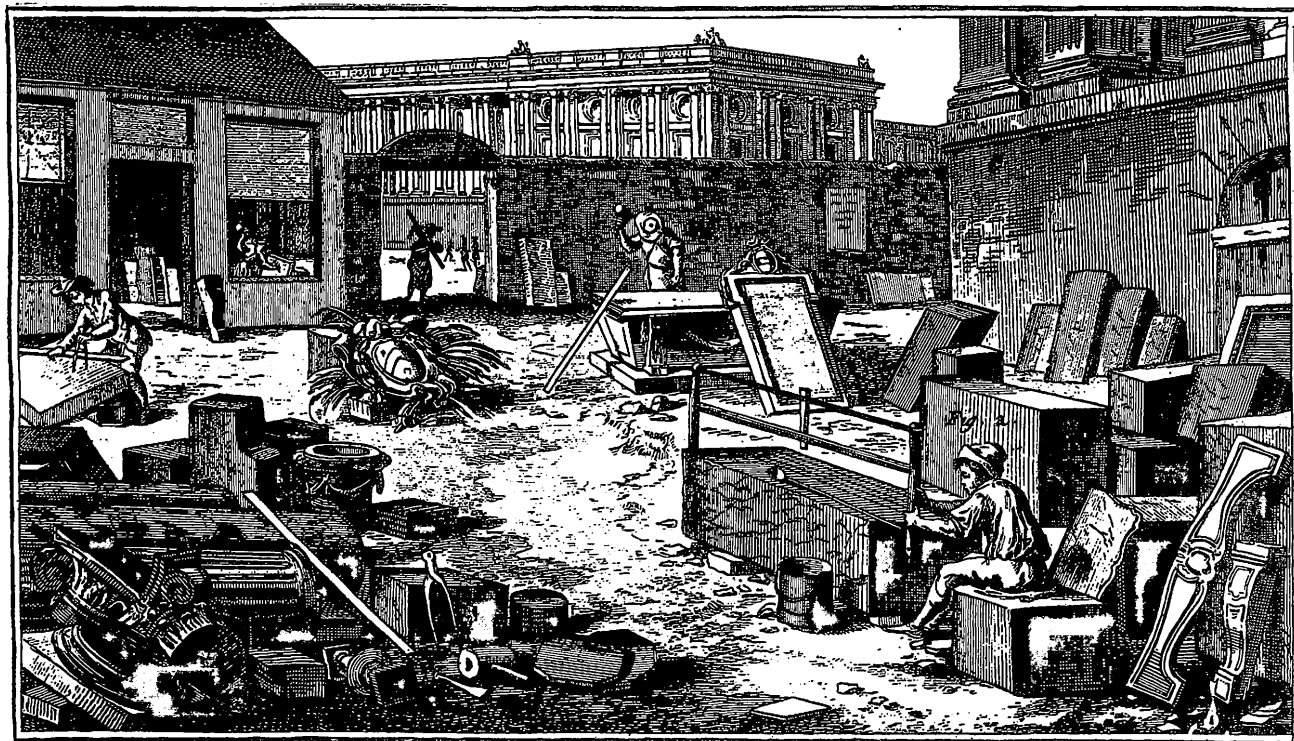


Planche de l'atelier de marbrerie de Versailles, d'après Diderot et d'Alembert (1751).

Comme le démontre la visite et la lecture des Comptes, le marbre de Rance est probablement celui qui a été le plus employé dans la décoration du château de Versailles. En particulier, le seul parmi ceux exploités dans cette localité qui soit reconnaissable sans ambiguïté, le « Vieux Rance » déjà décrit plus haut.

Au cours de la séance du 2 juillet 1907 de la Société Archéologique de l'Arrondissement d'Avesnes, M. Gravet, qui préside la réunion, « rappelle que, lors de l'exploitation des carrières de marbre rouge de Rance pour la construction des colonnes du château de Versailles (vers 1670), les ingénieurs de Louis XIV abattirent tout un quartier de forêt, souvent des troncs de chênes pour construire un chemin artificiel (de Renlies à Cousolre) qui permît de transporter plus facilement les énormes colonnes monolithes ». Les mêmes détails se trouvent déjà rapportés par A. Jennepin dans diverses publications (1877) mais aucun des deux auteurs n'indiquent leurs références. Mossay (1969) a recherché, en vain, à Paris et à Versailles des documents d'archives à ce sujet et la recherche concernant le tracé de ce fameux chemin n'a pas non plus abouti. J'ai eu plus de chance, car m'adressant à l'historien Jean Heuclin, actuel Doyen de la Faculté libre des Lettres et Sciences humaines de Lille, mais surtout le grand connaisseur de l'histoire de la marbrerie à Cousolre, j'obtiens la réponse à ma quête. Le père de celui-ci, Jean Heuclin, lui-même auteur de travaux sur l'histoire locale, avait dans le passé, interrogé les « vieux » marbriers qui lui avaient indiqué le tracé du fameux chemin. Ce chemin qui va de la Haie-des-Saules (Renlies) à Cousolre figure sur l'extrait de la carte des Pays-Bas de J. de Ferraris (1771-1778) que m'a aimablement communiquée M. Heuclin. De Cousolre les voituriers rejoignaient Valenciennes et Paris. Ces auteurs nous laissent entrevoir les difficultés rencontrées pour le transport de ces marchandises pondéreuses, mais ils ne nous apprennent rien concernant le travail du marbre exécuté sur place. Ces énormes colonnes, ces portiques grandioses, ces lambris, ces chapiteaux délicatement sculptés qu'on peut voir à Versailles, étaient-ils expédiés de Rance oeuvrés, polis et prêts à être placés ? G. Ducarme le pense, car pendant longtemps ce fut une famille de marbriers rançois qui exploita la carrière à Rocs et notamment les Wicq qui furent les premiers marbriers établis à Rance.

Dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, publiée entre 1751 et 1772, on trouve une planche devenue célèbre, sur laquelle figure à l'arrière plan le château de Versailles et à l'avant un atelier de marbrerie «

parsemé ça et là de blocs de marbre de toute espèce, au fond duquel est une espèce de hangar où l'on travaille à couvert. Dans cet atelier sont plusieurs ouvriers occupés à différentes choses, l'un à scier des blocs, un autre à tailler un bloc de marbre pour servir de tombeau, et un autre appuyé contre le hangar qui se repose. Sur le devant sont quelques chambranles, carreaux et dalles de marbre ». Ce que la légende de la figure n'indique pas, c'est que l'on y voit également, des colonnes, des chapiteaux, des corniches, des balustres et des éléments de cheminées prêts à être assemblés. Rien ne nous indique dans la légende que ces éléments sont confectionnés sur place. On peut raisonnablement penser que le transport depuis les carrières concernait aussi bien des éléments oeuvrés que des blocs bruts destinés à être travaillés sur le chantier.

Une anecdote, rapportée par G. Ducarme est révélatrice à cet égard. Elle est extraite d'un « Guide complet du touriste sur le chemin de fer de Saint-Quentin à Maubeuge » dû à la plume d'un historien Z.J. Piérard (1862) : « Le château du Pont de Sains (dans l'Avesnois) n'a rien de particulier à visiter, qu'un temple agreste qui s'élève à côté sur une sorte de terrasse et dont le fronton est supporté par quatre colonnes en marbre rouge d'une seule pièce. Ces colonnes avaient été extraites et préparées dans le pays pour la chapelle du palais de Versailles au temps de sa construction sous Louis XIV. Mais elle n'y purent être transportées et les religieux de Liessies les firent servir à la décoration de leur église. C'est des débris de cet édifice que les tira le prince de Talleyrand à l'époque où il transforma l'ancien château de Pont de Sains en maison de campagne. G. Ducarme a appris que ces magnifiques colonnes ont été acquises après 1914, par des antiquaires. Elles ont pris, cette fois sans difficulté, le chemin de l'Amérique où elles sont allées orner le domaine d'un milliardaire ou l'autre, épris des chefs-d'oeuvre de notre passé. Cette histoire montre que les colonnes étaient façonnées avant expédition. L'auteur, qui a vu à Paris et ailleurs en France plus d'une centaine de colonnes en marbre de Rance, s'est laissé dire que certaines d'entre-elles étaient destinées à Versailles mais avaient été détournées de leur destination initiale pour des raisons budgétaires.

Il en est de même des cheminées, dont la confection était une spécialité rançoise (on trouve déjà de nombreuses cheminées en marbre de Rance dans les demeures de la Renaissance). La confection de cheminées monumentales était aussi, semble t'il, une spécialité de nos provinces, car comme l'écrit (méchamment) Darras (1912) » ... le

catalogue qui régit le commerce des cheminées en France, et principalement à Paris, émane d'un cerveau belge à qui les questions d'art sont plus indifférentes que celles des bénéfiques commerciaux. Ces confrères ne voulant pas risquer les suites des efforts cérébraux que leur aurait causées la création d'un catalogue concurrent, se sont simplement contentés de changer les numéros, sans varier les modèles, et l'on ne conçoit plus de cheminées hors du catalogue type admis même par les auteurs de séries plus ou moins officielles. »

Le Palais de Marie de Hongrie, soeur de Charles-Quint, à Binche, malheureusement détruit par les troupes d'Henry II en 1554, peu après son achèvement, la Maison de P.P. Rubens à Anvers, construite en 1610 et l'église St-Charles-Borromée (1615-1621), pour ne citer que quelques exemples, témoignent de la maîtrise qu'avaient les artisans dans l'usage et la mise en oeuvre des marbres et de la confection de colonnes et de cheminées monumentales en Rance, marbre blanc d'Italie, albâtre et autres marbres noirs.

Dans notre introduction, nous avons insisté sur les hommes qui ont oeuvré pour qu'arrivent jusqu'à nous ces magnifiques témoignages en matériaux nobles. G. Ducarme a recherché des noms dans les archives locales. Ces archives sont pauvres. Il n'a pas trouvé de nom de marbriers dans la table onomastique du besogné de 1608. Vers le milieu du XVIIème siècle apparaissent des patronymes nouveaux dans les registres paroissiaux, plusieurs sont ceux de marbriers nouvellement venus. Il cite les Wicq. La croix funéraire, en Rance, de Jean Wicq, « marbry décédé en 1690 à l'âge de 60 ans » est encastrée dans le mur extérieur de l'église. Il a eu une nombreuse descendance, parmi laquelle figure de nombreux marbriers.

Une autre pierre mentionne Jan Pottier, décédé en 1693, qui laisse aussi une descendance de maîtres-marbriers. Pendant la première moitié du XVIIIème siècle la famille Thomas dirigeait une entreprise marbrière florissante. Un de ces descendants dirigeait avec Dequesne et Polchet, une société marbrière à Paris au moment de la Révolution. Ils ont livré le marbre (de Ligny = un petit-granit) pour le dallage du Panthéon, mais ils furent mis en difficulté lorsque l'Eléphant de la Bastille, fut réalisé en bois par soucis d'économie et que lorsque après les Cents-Jours, Rance fut rattaché au royaume des Pays-Bas. L'histoire de l'entreprise « Aux marbres de Flandre » est contée en détail par A.F. Dumon (1956) et nous indique que les maîtres-marbriers rançois avaient tous leur représentation

à Paris. D'autres noms sont associés par mariages aux précédents : on peut citer pour la période allant jusqu'au XVIIIème siècle, les Gobert, Ternant, Boucneau, Tenret, Pestiaux, Petit, Jouniaux, etc. Il faut préciser que cette liste ne concerne que des marbriers demeurant à Rance. Il ne serait pas étonnant que d'autres résident à Beaumont qui est la ville la plus proche, ou à Barbençon, Renlies, Grandrieu ou Solre-Saint-Géry, par exemples, ou dans d'autres villages de marbriers. Une thèse doctorale vient d'être soutenue le 8 décembre 2003, en Histoire de l'Art et Archéologie à l'Université de Paris IV-Sorbonne par Sophie Mouquin. Ce travail s'intitule « Les marbriers des bâtiments du Roi (1661-1745) : Etude des principaux marbriers travaillant pour la couronne de France sous l'Ancien Régime ». Ce travail est encore inédit mais apportera des précisions utiles en ce qui concernent les maîtres-marbriers ayant oeuvrés à Versailles.

Il ne faut pas perdre de vue, non plus, que dans les ateliers de Rance, on travaillait des marbres provenant de divers gisements de marbres rouges, des noirs des brèches de Waulsort et d'Alep, des Grands et Petits Antiques, des Sainte-Anne et toute une gamme de marbres italiens. (La Belgique ne produit pas de marbre blanc). Une cheminée ou un autel sortant des ateliers rançois peut donc être confectionné dans une large palette de tonalités de marbres.

L'inverse est vrai aussi. La société Henry Vienne de Cousolre (en France) a exploité pendant un temps la carrière à Rocs de Rance. Elle était en relations avec les Ets L. Benezech de Paris (qui indique sur son papier à lettres « Entretien des Marbres des Palais de Versailles et des Trianons »). M. Heuclin m'a communiqué un échange de correspondance (aigre-doux) entre Vienne et Benezech à propos de livraisons de fournitures en marbres pour la ville de Versailles. Ces courriers concernent de nombreux chantiers différents, malheureusement ils ne citent qu'une seule variété de marbre - qui détail piquant pour la région, est le Rouge du Languedoc. Un autre problème, lié à la réputation internationale du château de Versailles, est le flot de références fantaisistes relatives à des fournitures pour la décoration de ce prestigieux monument. Il y a évidemment les prospectus publicitaires des firmes marbrières : nous venons de citer H. Vienne qui a fourni du marbre pour l'Hôtel de Ville de Versailles et probablement certaines dalles pour les restaurations du château au XIXème siècles. Il s'ensuit que le village de Cousolre figure dans le guide Michelin comme « Ce fut la cité du marbre,

exploité jadis dans les carrières et scieries de Sainte-Anne. Le marbre de Cousolre, noir et blanc, a été abondamment utilisé au château de Versailles. » Un prospectus du Parc naturel régional de l'Avesnois précise que les marbres de Cousolre ont servi à édifier certaines des cheminées du Château de Versailles. Il faut rappeler que le marbre de Cousolre n'est exploité que depuis le XIX^{ème} siècle. Un autre exemple est donné par la célèbre carrière Beauchâteau de Senzeille dont on peut supposer que l'extraction n'ait pas débuté bien longtemps avant la première citation officielle, qui date de 1862. P. Ducarme *et al* écrivent à ce sujet « ces livraisons mythiques à Versailles font partie de l'arsenal publicitaire habituel des exploitants de marbre rouge, qui l'utilisent de nos jours encore, et l'on ne peut guère y accorder de crédit. »

Avant de terminer ce paragraphe sur les marbres rouges belges, signalons que des colonnes rappelant celles de la façade principale et faisant face à la Cour royale sont en marbre rouge griotte impérialé, et que des restaurations récentes effectuées dans le Grand Vestibule, y ont apporté des rouges griottes, provenant probablement de la carrière de Maudoux-Mousty à Neuville.

Des meubles sont également recouverts d'une plaque de marbre rouge royal ou de marbre de Beauchâteau (Senzeille) bien reconnaissable grâce aux fossiles.

Dans le pavement des Grands Appartements, on peut voir de nombreux exemples d'applications de « marbre Sainte-Anne ». Précisons d'emblée que lorsque nous parlons de Sainte-Anne, nous parlons exclusivement du marbre belge et pas de ces succédanés que sont les Sainte-Anne français (d'Hon-Hergies, de Trélon, de Rancennes etc) qui sont d'âge Givétien, ni du Marbre de Cousolre, également d'âge Frasnien, mais légèrement plus jeune que celui qui nous concerne. Nous ne parlerons pas des Sainte-Anne des Pyrénées (Arudy) d'âge Urgonien, ni de celui de Louverne (Viséen du bassin de Laval) et pas plus de celui d'Evenos (Crétacé supérieur du Var). A Chamesson (Côte-d'Or) on exploite un autre Sainte-Anne gris, Jurassique, qui ne retiendra pas plus notre attention.

Celui qui nous intéresse, est un marbre frasnien (légèrement plus ancien que le Rouge) à fond noir, sur lequel se détache un mélange de fleurs grises et de taches blanches cristallines. Il était très estimé parce qu'il présente un bel aspect, qu'il est solide et d'un prix abordable. Comme le marbre rouge il est d'origine corallienne mais ses bancs sont

stratifiés et plus ou moins continus, contrairement aux récifs rouges qui formaient des monticules dans le paysage sous-marin. Il est formé d'un amas serré d'une innombrable quantité de polypiers (*Favosites*, *Alvéolites*, *Cyathophyllum* etc) et de stromatopores allongés (*Diapora*), actuellement considérés comme des éponges fossiles. Ces organismes sont intimement soudés entre eux par un ciment calcaire grisâtre et les vides sont colmatés par de la calcite blanche. Suivant la grandeur de ces éléments, on parle de petit, moyen et grand mélange.

L'épaisseur de cette formation varie d'une localité à une autre de six à cinquante mètres. On l'a exploité à Labuissière, Gerpinnes, Gougnes, Biesme, etc.

Ce matériau était d'abord exploité à Barbençon et Solre-Saint-Gery, près d'une chapelle dédiée à la sainte patronne qui lui a donné son nom.

Les carrières de la localité de Labuissière et située sur la Sambre, un affluent de la Meuse, à proximité de Merbes-le-Château, fournissaient près de 1000 mètres cubes de marbre annuellement. Une industrie de transformation de marbre s'est développée dans cette localité. On sait que l'impératrice Marie-Thérèse accorda à la fin du XVIIIème siècle l'autorisation d'ériger un moulin à eau à scier du marbre, on peut raisonnablement penser qu'une activité existait déjà avant cette date. Rapidement, cette scierie sera développée par A.J.Puissant et ses successeurs et cette société se diversifiera et étendra ses activités non seulement en Belgique mais aussi en Europe puisqu'elle installera, en 1871, une usine à Hambourg, en 1873 à Carrare et un magasin à Saint-Petersbourg. A partir de 1922, sous le nom de « Merbes-Sprimont, elle se transforme en multinationale et contrôle, entre autres, les sociétés « Les Marbres Français », « Les Marbres du Boulonnais » et « S.-Henraux » en Italie.

C'est de ces ateliers que sortiront, à la fin du XVIIIème siècle, les premiers tranches de calcaire encrinitique bleu-foncé d'âge tournaisien (Carbonifère inférieur, 345 millions d'années) expédiées à Paris et qui seront très vite appelés « petit granit ».(E. Groessens, n'exclu que les deux variétés ne sortent des C'est de ces ateliers que sortiront, à la fin du XVIIIème siècle, les premiers tranches de calcaire encrinitique bleu-foncé d'âge tournaisien (Carbonifère inférieur, 345 millions d'années) expédiées à Paris et qui seront très vite appelés « petit granit ».(E.

Groessens, n'exclu que les deux variétés ne sortent des mêmes carrières et étaient expédiées conjointement vers Paris).

La dernière carrière active de marbre Sainte-Anne est celle des Hayettes à Biesme. Elle était exploitée par MPG (Marbres, Pierres et Granits) et a été arrêtée en 1975.

Avant de terminer ce paragraphe signalons que l'on trouve quelques dalles de Marbre « *SainteAnne de Cousolre* » et de Marbre de Glageon dans les couloirs du Parlement à Versailles. Elles furent probablement placées au XIX^{ème} siècle pour remplacer des dalles défectueuses. Le Cousolre se trouve dans la même région et un paléoenvironnement semblable au Sainte-Anne auquel il succède stratigraphiquement. C'est un calcaire gris sombre à gris clair et veines blanches de calcite plus ou moins riche en stomatopores lamellaires et polypiers. Il est malheureusement fort terrasseux ce qui a provoqué son abandon vers 1910. Le marbre de Glageon, d'âge givétien (Dévonien moyen, 345 millions d'années) est gris foncé à noir et très riche en polypiers divers et stomatopores globuleux ressortant en boules pugilaires dans un matériau très terreux. Le gisement est actuellement exploité à des fins de concassés.

Un certain nombre de couloirs, et surtout la salle de bain de Louis XV, sont pavé d'un damier de marbre blanc et noir. Le marbre blanc est probablement italien. Le noir par contre est originellement du marbre noir de Dinant. L'approvisionnement en marbres ne pouvait se faire que pendant les intervalles pacifiques. G. Bresc-Bautier et H. du Mesnil (1993) écrivent : « Dinant offrait des carrières de marbres noirs, rouge et blanc. En 1669, le marbrier Jean Le Grue en livra 36 colonnes blanches et rouges pour le Louvre, et Jérôme Derbais l'année suivante fournit plus de 50 blocs aux magasins du roi. Ce marbre est utilisé à Versailles pour le pavé de la grande galerie, pour l'imposte rouge des lambris du grand cabinet du roi en 1681 et pour les lambris du salon de la reine dont le cadre en marbre rouge est fourni par Niccolas Mesnard. A ce moment, Dinant est, de par la paix de Nimègue, possession française. » On peut évidemment épiloguer sur les variétés de marbres concernés. Sur le territoire de Dinant, on trouve évidemment essentiellement du marbre noir. On trouve également un marbre rouge, le marbre « de Leffe », mais il s'agit d'une brèche comme celle de Waulsort dont nous parlerons plus loin. (Waulsort est le village contigu à Dinant, vers le sud). Il pourrait aussi s'agir de marbre rouge frasnien (Heer et Agimont, sont le long de la

Meuse, à une quinzaine de kilomètres au sud et Givet et Charlemont, ne sont qu'à cinq kilomètres). Tous ces gisements étaient probablement connus à l'époque. Quant'au marbre blanc, je reste perplexe, car il n'y a pas de marbre blanc local. Il ne faut cependant pas oublier que si l'on travaillait des marbres blancs d'Italie à Rance, on ne voit pas pour quelle raison on ne ferait pas à Dinant, nettement plus facile d'accès, grâce à la Meuse.

De nombreux traités ou dictionnaires d'architecture voient le jour au cours du XVIII^e siècle. Voyons ce que nous y lisons concernant le Marbre noir de Dinant : d'Aviler (1755) dans son Dictionnaire d'Architecture civile, nous cite quelques exemples d'utilisations à Paris « Et entre quantité d'ouvrages où il entre à Paris depuis près de 200 ans, il y en a quatre colonnes Corinthiennes au grand autel de l'Eglise de S. Martin des Champs, qui est du deffains de François Manfard; six colonnes du même Ordre, au grand autel de Saint Louis des PP. Jezuïtes, rue Saint Antoine ; quatre du même ordre, au grand autel de l'Eglise des PP. Carmes déchaussés; & quatre autres Composites à l'autel de Sainte Therese de la même Eglise. Mais les plus belles colonnes de ce Marbre, sont les six colonnes Corinthiennes du grand autel de l'Eglise des PP. Minimes de la Place royale, à Paris". d'Aviler précise que « Le marbre noir, qui vient de Dinan, est plus parfait que celui de Namur, qui se débite la plupart en Hollande pour du Carreau, dont on fait un grand trafic." En 1782, dans le "Guide de ceux qui veulent bâtir" de Le Camus de Mezières nous pouvons lire "Aujourd'hui les antichambres, les paliers d'escaliers se font volontiers en carreau de pierre de liais à huit pans : on les remplit de petits carreaux de marbre; en général c'est du noir. Il vient de Dinan, & il vaut mieux que celui de Namur. Les autres petits carreaux de couleur se tirent aussi de différens endroits de la Flandre. »

C'est ce genre de décor que l'on trouve dans la salle de bain de Louis XV. Au cours du XIX^e siècle, d'autres marbres noirs, surtout celui de Golzinne dont les conditions de gisement rendaient l'extraction moins onéreuse, vont concurrencer le marbre noir de Dinant. La fabrication de carreaux, qui était progressivement devenue le principal débouché, va subir le contre-coup de la fabrication et de l'importation massive de carreaux artificiels en ciment et céramique.

Le dallage du Grand Vestibule, damier de blanc de Carrare et d'un marbre d'un noir profond, qui datait de 1679 a été remplacé en 1986 par

le Noir belge ou marbre noir de Golzinne, probablement fournit par Merbes-Sprimont.

De même, la célèbre Cour de marbre, qui formait dès 1679, l'entrée principale du château et dont le dessin original nous est inconnu, a été rehaussée vers 1990 et est actuellement constituée d'un damier en marbre blanc, en Petit-granit provenant de la carrière Gauthier-Winqz (actuellement La Pierre bleue belge) de Soignies et de Noir de Tournai, livré par les Carrières Lemay de Vaulx-lez-Tournai

Notons au passage que ce qui fut exploité, essentiellement au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle sous le nom de Noir français est un calcaire noir du Dévonien de la région de Bavay, surtout du Givétien (375 millions d'années). Certains bancs présentent des fossiles de *lucines* (Noir à Amandes), de *murchisonies* (le Fleuri ou Blondeau) ou des géodes de calcite (boule-de-neige) et sont bien représentés dans des dallages au château et de la chapelle de Versailles. Ils datent probablement des aménagements de Louis-Philippe.

Une autre variété de marbre bien représenté dans les Grands Appartements est la « Brèche de Waulsort ». (fig. 8).

La formation géologique, dénommée « Grande brèche » qui se rencontre au sein du Viséen supérieur (330 millions d'années) résulte des effondrements consécutifs à la dissolution de masses importantes d'anhydrite. Du point de vue des roches ornementales, il en a résulté la formation d'un marbre-brèche formée de fragments de diverses couleurs baignant dans un ciment généralement rougeâtre. Cette brèche affleure en divers points, il en résulte une multitude d'appellations qui rappellent les lieux d'exploitation : Waulsort, Fontaine-l'Evêque, Saint-Gérard, Leffe, Houx etc. en Belgique et Dourlers, Berlaimont, Limont-Fontaine en Avesnois. La brèche de Waulsort, ou Herculanium doit son nom à l'abbaye de Waulsort, propriétaire des carrières situées à Onhaye. Le marbre Napoléon du Boulonnais est strictement contemporain et résulte du même phénomène, mais les éléments, parfois des pseudomorphes de cristaux de gypse, sont encroûtés d'algues. L'ensemble ayant été délavé ce qui lui a donné sa couleur beige.

Certaines variétés de cette brèche, dont le ciment peut varier du gris au rouge vif, en passant par le rose, ont aussi été appelés « marbre Arlequin », le « Prêcheur », le « Marqueté ».

La marbre-brèche est parfois confondu avec le marbre rouge du Frasnien et ce n'est que grâce à la localisation, lorsqu'elle est donnée, que l'on peut

corriger cette information. La célèbre rosace du Palais de Charles de Lorraine, formée de 28 échantillons de marbres exploités dans nos régions en 1766, illustre correctement la brèche de « Doullair » alors que l'indication « Vaulsort » est utilisée pour un beau marbre rouge frasnien, qui n'a jamais existé dans cette localité.

La formation qui surmonte la brèche est un calcaire fin noir, a double réseau de veines blanches, l'un étant plus prononcé que l'autre, formant idéalement un dessin en losanges. Ce marbre eut son heure de gloire sous le nom de « Bleu belge », mais l'ancienneté de son exploitation, n'est pas attestée. La brèche par contre, parfois appelée « brocatelle » est bien connue, au moins depuis la Renaissance et sa présence est attestée dans le pavement de la basilique St.Pierre à Rome ou à l'église St.-Roch à Paris. L'origine des panneaux de cette brèche, que l'on voit entre autres, dans le Salon d'Hercule et en d'autres endroits dans les appartements royaux, ne peut pas être déterminée sans passer par les archives. On peut évidemment penser en priorité à Doullers, dont le gisement était probablement exploité à cette époque. Les plus anciennes références écrites sont l'Oryctologie des Sociétés royales des Sciences de Londres et de Montpellier qui en 1755 décrit ce matériau comme « une brèche formée de taches cendrées, blanches, rougeâtres et autres » et Dezailler d'Argenville, et Wirzing la cite la même année. Buffon(1785) signale dans les environs de Dinant une variété de marbre « d'un rouge pâle avec de grandes plaques et quelques veines blanches et une quatrième est de couleur grisâtre et blanche, mêlée d'un rouge couleur de sang » A.Jennepin, en 1901, écrit qu'on exploitait à Doullers un marbre nommé brèche de Hainaut, à cause d'une vague ressemblance avec la « Brèche d'Alep ». A Doullers, il ne subsiste malheureusement aucun témoignage de cette industrie. (fig. 9).

2.5. - Les dix-huitième et dix-neuvième siècles

Versailles inspira, non seulement de nombreux souverains étrangers, mais également la noblesse et la bourgeoisie naissante. Un exemple parmi de nombreux autres : La Chambre des reliques du prophète Mahomet au palais de Topkapi d' Istamboul est décorée de mosaïques et de marbre rouge griotte belge.

Au XVIIème siècle Guicciardin écrit qu'on trouvait en Hainaut « de très belles carrières de pierres très propres à bastir et à mettre en besoigne et toute sorte d'ouvrage : voire y trouve t-on jusqu'à la « pierre de touche » et de « paragon » que les anciens ont nommé *Index*.

Ce sont évidemment des récits de voyage, bien précieux cependant. A partir du XVIIIème siècle, nous voyons apparaître des traités d'architecture et des encyclopédie qui nous sont bien utile pour dater nos gisements.

L'Encyclopédie de M.de Felice (1773) par exemple, nous livre une liste des marbres exploités à cette époque. Pour la «Flandre», il cite les marbres noir de Dinant et Namur, les rouges de Charlemont, de Rance, Gochenet (=Gochenée), le Givet, le Brabançon (=Barbençon), le Groschou (?), le Gravelle (il existe des lieux-dit Gravelle(s) dans le Département du Nord) et «celui que l'on nomme *Caisle* » (?).



Carrier de la région parisienne c. 1865.

Il cite également le Florence «en Hainaut» (?), Loff (=Leffe), Solre-Saint-Géry, ou Pacagne, Renlies, Clermont, Strée, Franchimont, S.Remy (=Rocheftort), de Dourlens (=Dourlers), de Liessies, de Trefon (=Trélon) de Fontaine-l'Evêque, de Cerfontaine, de Graudrieux (=Grandrieu) de Fil-Baudouin (Thy-le-Bauduin) et d'Ogimont (=Agimont). Pour l'Avesnois, il cite que Dourlers, Liessies et Trélon.

De nombreuses nouvelles carrières furent ouvertes à cette époque. Cette période de prospérité fut cependant de courte durée car rapidement se profilèrent à l'horizon les premiers soubresauts de la Révolution française pendant laquelle, les guerres et l'insécurité d'une part et la perte, d'autre part, d'une partie importante de la clientèle que constituaient la noblesse et le clergé, provoquèrent une régression du commerce et de l'industrie du marbre.

Ainsi, le préfet Dieudonné (1804) écrit dans un rapport : « Chaque ménage à son occupation. Les chefs de familles et les jeunes gens travaillaient à diverses sortes d'ouvrages et y excellaient. Les vieillards sciaient et les femmes polissaient. Malheureusement les ravages de la guerre, les saccages de la Révolution qui ont fait disparaître les objets de luxe, ont plongé ce pays dans la plus profonde misère. A peine y compte-t-on une centaine d'ouvriers marbriers. Des jeunes gens qui s'étaient adonnés au dessin, à la sculpture, ont été forcé d'abandonner leur premier état et de travailler dans les forêts pour alimenter leur triste existence. S'il en est un petit nombre qui aient continué l'exercice de la profession, ils trouvent difficilement à se défaire de leurs ouvrages, rarement on leur en commande, le désœuvrement et la crainte de perdre leurs talents sont les principaux motifs qui les déterminent à en confectionner... »

On comprend aisément qu'au début du XIXème siècle, la plupart des établissements de la région étaient ruinés.

En 1793, le Hainaut avait été intégré en France et les barrières douanières abolies avec la République. A la chute de l'Empire, des cantons entiers changeront régulièrement de nationalité. Rance, par exemple, rattaché à la France lors du premier traité de Paris (1814), est récupéré par le Royaume de Pays-Bas après les Cents-Jours. Les limites définitives ne seront fixées que le 28 mars 1820 par le Traité de Courtrai. Pour rappel, Napoléon III essayera, dès 1868, de récupérer l'ensemble ou une partie de la Belgique pour l'inclure dans son empire. Pour calmer l'empereur, le gouvernement de Vienne lança l'idée d'une cession du

Grand-duché de Luxembourg à la Belgique moyennant l'abandon par celle-ci à la France des cantons de Philippeville et de Mariembourg.

Avec l'Empire, notre industrie marbrière retrouva une partie de son éclat d'antan, car il se créa une nouvelle noblesse et une bourgeoisie qui ne lésinaient pas sur les signes extérieurs de richesse. Le blocus anglais en empêchant l'arrivée des produits italiens, transportés par mer, favorisa le commerce avec nos régions. Cette période fut également celle du début de l'industrialisation et de la création de l'Administration des Mines.

Après l'abdication de Napoléon, de nouveaux Etats furent créés; la Belgique se vit rattachée au Royaume des Pays-Bas. Des fortins et citadelles furent érigés le long de la frontière française. Des mesures protectionnistes furent progressivement introduites par le gouvernement français, privant les marbriers belges de leurs clients habituels.

De nombreux artisans émigrèrent vers le Nord de la France où tout ce qui pouvait ressembler à nos marbres fut exploité : ainsi naqurent les Noirs français, le Sainte-Anne français, etc. Après ce détour par la grande Histoire, revenons en aux conséquences sur l'industrie marbrière déjà mise à mal par la Révolution et l'Empire. Les frontières étant rétablies, les douanes françaises imposèrent des droits d'entrée de respectivement 3 fr./100 Kg de marbres bruts en blocs, de 5 fr. pour les marbres sciés et de 44 fr. pour 100 Kg de marbres ouvrés. Cette augmentation de 41 fr./Kg entre la matière brute et la matière ouvrée représentait la fermeture de la frontière à la marbrerie belge travaillée. La doctrine du directeur de la douane était « d'acheter aux autres le moins possible et de leur vendre le plus possible ». Il faut ajouter que le commerce du marbre se fait à cette époque, à partir de Paris. C'est suite à ces conditions que la plupart des marbriers de la frontière belge vinrent s'établir en Avesnois. Le choix de cette région était dicté par la proximité des carrières, de la route Philippeville-Valenciennes et de cours d'eau qui permettaient d'établir des usines à scier le marbre. Ainsi s'établirent à Cousolre, les Rochez et Boucneau de Rance, Bien- Aimé de Barbançon, et d'autres marbriers, parmi lesquels, Wallerand, Herbecq, Maton, les Beaugrand de Solre-Saint-Géry, etc. Notons qu'au départ, ils installent uniquement des scieries et non des ateliers.

Que trouve t'on comme marbre dans la région au début du XIXème siècle ?

C.P. Brard (1808) cite pour le département du Nord : les « Marbres de Rancé » (rouge-brun), « Barbançon » (noir veiné de blanc),

«Clermont» (gris cendré-clair, joint à une légère nuance de violet et mêlé de taches noires, de veines blanches et aurores), de « Trélon » (rouge et jaunâtre), « Grandrieux » (gris, noir, et présente des veines blanches), et les marbres brèches de Dourlers et d'Etroeungt-la-Rouillie (morceaux de marbre verdâtres et cendrés). Sous la dernière rubrique, il ajoute qu'il s'en trouve encore beaucoup d'autres dans le département du Nord, tels que celui d'Estries, qui ressemble beaucoup à celui de Clermont et un autre à Liessi qui ressemble un peu au marbre de Rance). Dans son édition de 1821, il ajoute bizarrement que le Marbre de Rance « est connu dans le pays sous le nom de *Pierre d'Avesnes*. » et il orthographie « Trolong » (note : la célèbre Pierre d'Avesnes(-le-Sec) est une craie dure, blanc grisâtre, d'âge Turonien, et exploitée depuis des siècles dans le Cambrais).

Pour le département des Ardennes, il cite le marbre noir, veiné de blanc « de Givet » et deux marbres rouges (Givet et Charlemont, qui sont peut-être les mêmes). Il cite aussi les rouges de Franchimont et de Cerfontaine, et enfin celui de Charleville, ce qui ne peut être qu'une erreur.

Héricart de Thury (1823) dans son rapport sur l'état actuel (sic) des carrières de marbre de France, et qui pour certains chapitres pourrait être qualifié de pamphlet anti-marbres belges, donne une liste de 12 variétés de marbres dans le département du Nord. Outre qu'il reprend l'assimilation de la Pierre d'Avesnes avec le marbre de Rance, la moitié des marbres repris dans sa liste proviennent de carrières situées dans le Royaume des Pays-Bas (version 1815-1830). Ainsi, outre Rance, nous trouvons Barbançon, Clermont (La Pacagne), Grandrieux (2X) , et Fontaine-l'Evêque (Rouge de Fontaine). Parmi ceux localisés dans le département à la date de publication, nous trouvons le marbre de Trélong, les brèches de Dourlers et d'Etroeungt, et le Sainte-Anne, qui n'avait pas été mentionné par Brard. Il cite trois localités pour le Sainte-Anne : Honhergie, Ferrière-la-Petite et Maubeuge et le définit, comme le Grandrieux (gris, noir et blanc). En ce qui concerne le département des Ardennes, il cite les mêmes que Brard mais en oubliant que Franchimont et Cerfontaine sont maintenant en Belgique. Par contre, il cite le « marbre de la Folie Cassan », exploité dans un niveau calcaire du Dévonien inférieur à Montcy-Notre-Dame-les-Bois près de Mézières.

Après cette digression, revenons en à la politique protectionniste, pour constater qu'elle se maintiendra longtemps. Le Duc de Castries

(1972) écrit en effet : « La vie économique sous la monarchie de juillet est en grande partie conditionnée par le régime douanier ; le blocus continental de l'Empire a habitué les Français au protectionnisme ; malgré les critiques, la Restauration l'a maintenu dans les grandes lignes et, à l'étonnement des économistes, Louis-Philippe et ses divers gouvernements y resterons fidèles. Dans cette attitude se révèle une constante due à des préjugés, survivances d'ancien régime, mais adaptées à la mutation sociale. »

Les différentes tentatives de changement se révéleront sans lendemain. En 1828, suite à l'enquête économique menée par le comte d'Argout « les méfaits du protectionnisme avaient été dénoncés : stagnation des activités économiques, immobilité des capitaux, insuffisance des moyens de communications, vie rétrécie par les représailles exercées par les Etats voisins contre les garanties douanière. » Le succès du « Zollverein », union douanière tentée en 1835 dans une partie des Etats allemands donna à réfléchir. Quelques années plus tard, l'idée d'une union douanière franco-belge fut proposée, mais devant l'émoi provoqué dans le monde français des affaires, l'idée fut abandonnée. Elle fut reprise d'une manière plus restreinte en 1842 sous la forme d'une convention douanière mais on renonça aussi à ce projet.

Comme conclut le Duc de Castries « On peut donc juger qu'en dépit de quelques atténuations de détail, le protectionnisme fut maintenu pendant toute la durée du règne (de Louis-Philippe), mais fut corrigé par une contrebande discrètement tolérée » et comme l'écrit J. Heuclin (1980) : « la succession de ces lois protectionnistes par leur nombre même, prouve leur inefficacité, et pour la période 1815-1830 la balance commerciale de la France fut le plus souvent déficitaire. En 1825, nous constatons que les Pays-Bas sont les 3ème clients de la France et les premiers de nos fournisseurs.»

Parler de l'industrie marbrière au début du XIXème siècle c'est essayer de comprendre une réalité très différente de la nôtre. Comme l'écrit J. Heuclin (1980), « dans les villages, l'activité agricole et industrielle sont étroitement imbriqués. Le menuisier, le charron, le marbrier est en même temps cultivateur pour son compte. Le système de la « fabrique » encourage d'ailleurs cette industrie à domicile. Le « fabricant » est un gros négociant qui distribue la matière première à des centaines d'ouvriers paysans et recueille ensuite les produits qu'ils ont façonnés suivant les spécifications qu'on leur a donnés. Parfois d'ailleurs

le fabricant vend ou loue à l'ouvrier la machine ou les instruments nécessaires. »

Parallèlement, nos marbriers s'orientèrent vers de nouveaux marchés et la croissance fut telle que lors de son apogée, qui se situe dans la seconde moitié du XIXème et jusqu'à la Grande Guerre, notre industrie marbrière dominait le marché international.

2.6. - Développement de la marbrerie pendulière et de la bimbeloterie

C'est vers le XIXème siècle que la marbrerie pendulière, vint se greffer à l'ancienne marbrerie monumentale à Rance et dans l'Avesnois. Elle prit bientôt un essor considérable aussi bien au point de vue artistique qu'économique. (fig. 10).

Au cours du XVIIIème siècle, le goût du mobilier intime prit un important développement. L'on vit construire partout de confortables habitations et les foyers intérieurs furent dotés de ces cheminées en marbre dont Rance fournit alors un nombre si considérable. A partir du règne de Louis-Philippe et du Second Empire, les marbriers créèrent des modèles de boîte à pendules entièrement en marbre et Paris eut le monopole de ces fabrications élégantes et raffinées. La première marbrerie pendulière s'installa à Rance vers 1850. Ch. Thiriau, établi à Paris, savait qu'il trouverait dans son village natal une main d'oeuvre qualifiée et meilleur marché qu'à Paris.

L'emploi de la malachite pour les incrustations fut le premier facteur de la réussite de la firme Rolez Ltd. Les volutes de toutes formes finement sculptées dans le marbre noir furent employées à profusion, on garnit bientôt ainsi les pendules de gravures or et argent qui revenaient moins chères que les sculptures. La « Limited » comme on l'appela, prit une extension considérable et ira jusqu'à compter 650 ouvriers.

Avec le Second Empire, Cousolre, comme Rance, connaît une dernière phase de croissance: de nouvelles carrières sont mises en activités, de nouveaux ateliers s'implantent, de nouvelles variétés de marbre sont importées et les effectifs ouvriers marbriers continuent à progresser. A partir de 1860, quelques marbres de couleurs (entre autres, l'onyx d'Algérie) et des formes de pendules nouvelles apparaissent, séduisant les commissionnaires qui viennent acheter pour l'exportation vers l'Angleterre. Le bronze fit progressivement son apparition et vers

1885, des décorateurs parisiens vinrent s'installer à Rance et livraient aux maîtres marbriers locaux des bronzes patinés avec un art consommé. D'autre part, la « Limited » repris l'usine Ranvier de Paris, qui se spécialisait pour la reproduction en zinc des chefs-d'oeuvre artistiques entré dans le domaine public et bientôt cette fabrication fut aussi transférée à Rance.

Avant 1914, les artisans de la pendule et de la bimbeloterie expédiaient les 3/5ème de la production vers l'Angleterre et son Empire, 1/5 vers les Amériques et le reste sur Paris.

La prospérité a une fin et vers 1910, Cousolre voit disparaître les dernières carrières. Par ailleurs certains ateliers se trouvent dans une situation financière difficile. La Belle Epoque s'achevait, prélude à l'effroyable guerre de 4 ans. Les marbreries ferment leurs portes, les mobilisés prennent le chemin de la gare quant aux civils, ils prennent la route de la capitale. Certains y trouvèrent du travail et y demeurèrent.

Mais un déclin progressif s'amorçait, et à l'exception de deux courtes périodes de reprises dans l'Entre-deux-guerre et juste après la seconde, une régression générale s'opéra.

On peut épiloguer longuement sur les causes de cette régression; les hauts salaires et l'apparition de matériaux nouveaux n'y sont certainement pas étrangers, la mode changeante et la réputation de cherté non plus. Il faut aussi épinglez la perte de notre avance technologique au profit de l'Italie principalement.

Un chiffre suffit à stigmatiser cette tendance : la Belgique importe actuellement 36 fois plus de marbres italiens qu'en 1962, date de la création du Marché Commun ; et encore il convient d'y ajouter nos importations en granit dont la proportion ne fait que croître et dont le sous-sol de la Belgique est avare et qui n'est exploité en aucun point de notre pays. La mondialisation du commerce a par ailleurs provoqué l'importation massive dans nos régions de matériaux, essentiellement asiatiques, dont les prix de vente sont sans commune mesure avec ceux qui doivent être pratiqués par nos industriels.

3 - Conclusions.

Cette étude, limitée aux marbres et pierres marbrières façonnées en Belgique et dans l'Avesnois a volontairement écarté les matériaux de

qualité et apprécié comme tel mais qui ne faisaient l'objet que de moellonage et de clivage.

Tel sont par exemple, les arkoses et grès dévoniens, dont les psammites du Condroz constituent, après le Petit Granit, le matériau de construction le plus utilisé. En Ardennes, les Grès schisteux du Dévonien inférieur, restent un matériau très apprécié.

En Gaume, le Calcaire gréseux sinémurien, dénommé "Pierre de Fontenoille" et la Pierre Gaumaise, ou Calcaire de Grandcourt, accentuent, grâce à leur couleur jaune claire, le caractère méridional de cette région. Les grès lédiens et bruxelliens, qui ont fait la gloire de nos villes à la période gothique et ont permis l'érection de nos magnifiques cathédrales et hôtel de ville méritent notre attention.

Cette étude a également omis de traiter des ardoises belges exploitées à Herbeumont, Martelange, Vielsalm, Viroinval et Warmifontaine et qui sont, ou étaient, hautement appréciées pour leur qualité.



Fendeur d'ardoise

Enfin, je voudrais rendre hommage à l'initiative de tous ceux qui, le plus souvent bénévolement, ont permis de sauver de l'oubli ce passé prestigieux en collectant les informations et les témoignages et en créant au sein de nos cités marbrières, anciennes et actuelles des musées où sont exposés ces documents et oeuvres de nos maîtres-marbriers et de nos artisans-marbriers.

De tels musées existent à Bascècles, Bellignies (près de Bavay) Maffle, Soignies, Sprimont sans oublier le prestigieux Musée de Rance, ainsi que ceux consacrés aux ardoises, cimenteries, chauxfourniers etc.

Figures

Fig. 1. Sanctuaires dédiés à la déesse Nehalennia en calcaire de Meuse (IIe siècle). Origine : Zeeland (NL) ; conservé au Musée de Leiden.

Fig. 2. Fonts baptismaux de Termonde (OLV-Kerk) en calcaire de Tournai (XIe siècle).

Fig. 3. Mausolée de Blanche de Castille (XIIIe siècle) en calcaire de Tournai (Cathédrale St. Denis à Paris).

Fig. 4. Fonts baptismaux de Furnaux en marbre noir de Dinant.

Fig. 5. Tombes des rois du Danemark à Roskilde. Marbre de Rance et marbre noir de Dinant (XVe siècle).

Fig. 6. Eglise de la Madeleine (Paris). Petit granit (appelé marbre de Ligny) et incarnat du Languedoc (début XIXe siècle).

Fig. 7. Façade du Château de Versailles avec colonnes en marbre de Rance, et Cour des Marbres en petit-granit et calcaire de Tournai.

Fig. 8. Breche de Waulsort.

Fig. 9. Eglise de l'Hôpital du Val-de-Grâce à Paris. Colonnes torses en marbre « Grand antique de Barbençon ».

Fig. 10. Pendule de et en marbre de Rance.



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4

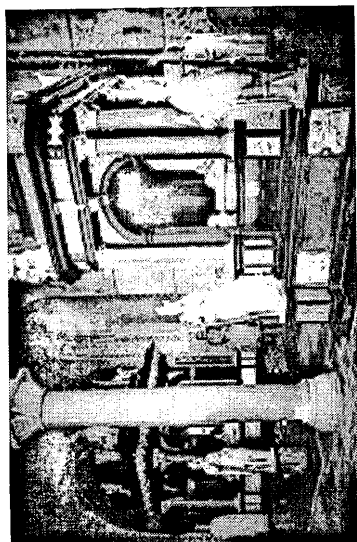


Fig. 5



Fig. 6

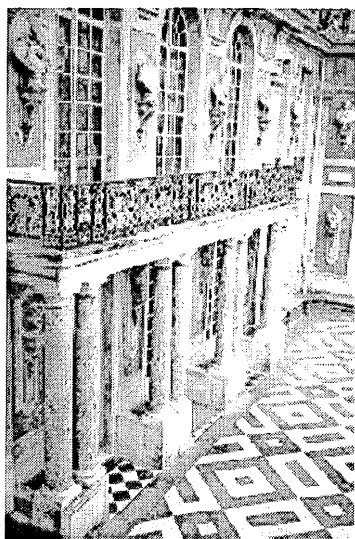


Fig. 7

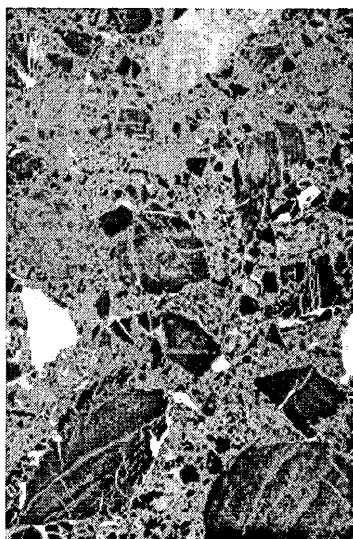


Fig. 8

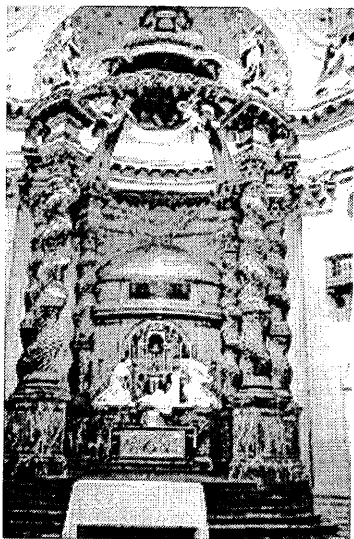


Fig. 9

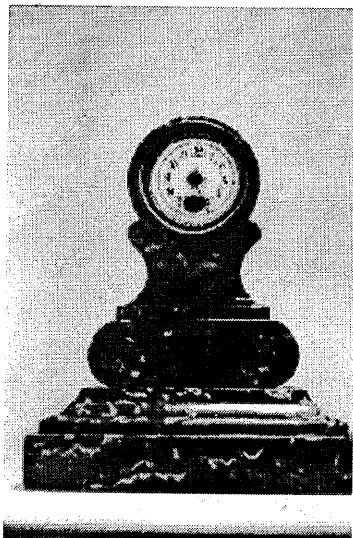


Fig. 10

